

DOCUMENT D'ACTION

FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE EN FAVEUR DE LA STABILITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LES CAUSES PROFONDES DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET DU PHÉNOMÈNE DES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE

1. IDENTIFICATION

Intitulé	Référence : T05-EUTF-SAH-REG-24 CRIALCES - Réponse à la CRise ALimentaire au Centre Sahel : support nutritionnel et relèvement																																																																							
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Régional : Burkina Faso, Mali, Niger																																																																							
Coût total	Coût total estimé : 21.000.000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire : 20.000.000 EUR Co-financement du Programme Alimentaire Mondial : 1.000.000 EUR																																																																							
Méthode d'assistance / Modalités de mise en œuvre	Approche par projet Gestion indirecte avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour l'obtention des résultats de l'action décrits au point 3 et les activités de communication/visibilité. Gestion directe pour les activités d'audit et d'évaluation.																																																																							
Code CAD	12240 – Nutrition de base																																																																							
Canaux d'acheminement	41 140 – Programme Alimentaire Mondial (PAM)																																																																							
Marqueurs	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #f5f5f5;">Objectif politique</th> <th style="background-color: #f5f5f5;">Non ciblé</th> <th style="background-color: #f5f5f5;">Objectif important</th> <th style="background-color: #f5f5f5;">Objectif principal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contribution au développement / bonne gouvernance</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td>Soutien à l'environnement</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Egalité de genre et autonomisation des femmes et filles</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Développement commercial</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td>Santé reproductive, maternelle, des nouveaux nés et santé infantile</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td>Réduction des risques de catastrophes</td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Nutrition</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <td>Handicap</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <th style="background-color: #f5f5f5;">Marqueurs de Rio</th> <th style="background-color: #f5f5f5;">Non ciblé</th> <th style="background-color: #f5f5f5;">Objectif important</th> <th style="background-color: #f5f5f5;">Objectif principal</th> </tr> <tr> <td>Diversité biologique</td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Lutte contre la désertification</td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Atténuation du changement climatique</td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Adaptation au changement climatique</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <th style="background-color: #f5f5f5;">Marqueur migration</th> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> <tr> <th style="background-color: #f5f5f5;">Digitalisation</th> <td style="text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <th style="background-color: #f5f5f5;">COVID-19</th> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>				Objectif politique	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal	Contribution au développement / bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Soutien à l'environnement	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	Egalité de genre et autonomisation des femmes et filles	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	Développement commercial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Santé reproductive, maternelle, des nouveaux nés et santé infantile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Réduction des risques de catastrophes	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nutrition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Handicap	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	Marqueurs de Rio	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal	Diversité biologique	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lutte contre la désertification	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Atténuation du changement climatique	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	Marqueur migration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	Digitalisation	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	COVID-19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
Objectif politique	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal																																																																					
Contribution au développement / bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																																																					
Soutien à l'environnement	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>																																																																					
Egalité de genre et autonomisation des femmes et filles	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>																																																																					
Développement commercial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																																																					
Santé reproductive, maternelle, des nouveaux nés et santé infantile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																																																					
Réduction des risques de catastrophes	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																					
Nutrition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																																																					
Handicap	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>																																																																					
Marqueurs de Rio	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal																																																																					
Diversité biologique	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																					
Lutte contre la désertification	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																					
Atténuation du changement climatique	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																					
Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>																																																																					
Marqueur migration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																																																					
Digitalisation	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																																																					
COVID-19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X																																																																					
Objectifs de Développement	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1. Éradication de la pauvreté : Pas de pauvreté ; 																																																																							

<p>durable (SDG)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 2. Lutte contre la faim ; Faim « Zéro » ; • Objectif 3. Bonne santé et bien-être ; • Objectif 17. Renforcement des partenariats pour la réalisation des objectifs : Partenariats pour la réalisation des objectifs
<p>Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette</p>	<p>Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées.</p>
<p>Objectif Stratégique du Fonds fiduciaire</p>	<p>2. Améliorer la résilience des communautés, notamment celles dans les situations les plus vulnérables, de même que celle des réfugiés et des personnes déplacées.</p>
<p>Bénéficiaires de l'action</p>	<p>Bénéficiaires directs</p> <p>Durant la période de juillet à septembre 2020 environ 10000 bénéficiaires (6000 enfants âgés de 6 à 23 mois et 4000 femmes enceintes ou allaitantes) au Burkina Faso et Mali pourront accéder à une alimentation saine et nutritive afin de prévenir la détérioration de la situation nutritionnelle pendant la période de soudure actuelle. Ce nombre augmentera à 25000 bénéficiaires (15000 enfants et 10000 femmes) pour le dernier trimestre de 2020, au Burkina Faso et Mali.¹ Durant 2021, au Burkina Faso, Mali et Niger, un total de 65000 bénéficiaires (40000 enfants et 25000 femmes) recevra cet appui alimentaire nutritionnel.</p> <p>Un total de 78.150 bénéficiaires, dans des organisations paysannes et GIE, bénéficieront d'un appui dans la production des aliments nutritifs.</p> <p>Les personnes réfugiées et déplacées correspondant aux critères de ciblage pourront également bénéficier de cette action.</p> <p>Bénéficiaires indirects</p> <p>La population (1 708 818 personnes) d'environ 100 sites de résilience bénéficiera indirectement de cette Action.</p>
<p>Dérogations, accord préalable et exceptions autorisées</p>	<p>Cas à signaler – Rétroactivité :</p> <p>28 b) Financement rétroactif avant présentation d'une demande écrite de contribution: Pour la gestion indirecte, le financement rétroactif des dépenses exposées avant la présentation d'une demande écrite de contribution, pour des raisons d'urgence impérieuse dans le cadre des aides à la gestion des crises ou dans d'autres situations d'urgence exceptionnelles et dûment justifiées.</p>

¹ Le bureau pays du Niger soutient actuellement la réponse d'urgence nutritionnelle avec des fonds dédiés aux réponses humanitaires d'autres bailleurs de fonds, comme par exemple Food For Peace (USAID), CERF, etc. Le bureau pays du Niger mettra tous les mécanismes et systèmes en place à partir d'octobre pour que les bénéficiaires puissent recevoir de l'aide nutritionnelle à travers cette Action à partir de janvier 2021.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2.1. Résumé de l'action et ses objectives

Suivant les estimations du Cadre Harmonisé et l'analyse 'Hotspot' produite par le PAM et UNICEF, 4,8 millions de personnes seront en insécurité alimentaire pendant la période de soudure (Juin-Septembre 2020) pour l'ensemble du Centre Sahel, dont 1,6 million de personnes, soit un tiers, dans le Liptako Gourma. La situation nutritionnelle est également très alarmante avec une augmentation attendue des cas de malnutrition aigüe à la suite de la crise COVID, mais également en raison de la détérioration importante de la sécurité alimentaire et sécuritaire (Annexe 3). Pour 2020, les cas de malnutrition aigüe attendus dans les 3 pays de Centre Sahel s'élèvent à 2,8 millions avec près de 40% des cas dans le Liptako Gourma, qui comptera plus de 1,1 million de cas en 2020 (dont 290 250 au Burkina Faso, 321 860 au Mali et 514 120 au Niger).

En coordination avec la réponse des acteurs présents dans les zones ciblées, l'intervention du PAM vise à stabiliser sans délai le statut alimentaire et nutritionnel de 10000 bénéficiaires (6000 enfants âgés de 6 à 23 mois et 4000 femmes enceintes ou allaitantes) vulnérables à l'insécurité alimentaire au Burkina Faso et au Mali pendant la période de soudure aggravée par le choc COVID-19. En période post-soudure, ce nombre augmentera à 25 000 bénéficiaires (15 000 enfants et 10 000 femmes) pour le dernier trimestre de 2020, au Burkina Faso et Mali. Durant 2021, dans les trois pays du Centre Sahel, un total de 65 000 bénéficiaires (40 000 enfants et 25 000 femmes) recevra cet appui alimentaire nutritionnel. L'action permettra également de renforcer les moyens d'existence et capacités de production des petits producteurs dans les zones les plus affectées, afin de les accompagner vers le plus long terme. Un total de 78.880 bénéficiaires, dans des organisations paysannes et GIE, bénéficieront d'un appui dans la production des aliments nutritifs. La population (1 708 818 personnes) d'environ 100 sites² de résilience bénéficiera indirectement de cette Action.

L'intervention du PAM aura un effet multiplicateur sur la résilience des populations à travers la diminution des pertes post-récoltes et une meilleure disponibilité et consommation des produits à haute valeur nutritionnelle.

D'une part, l'Action améliorera les revenus des producteurs et transformateurs et renforcera donc leur sécurité alimentaire et moyens de subsistance, tout en permettant une meilleure disponibilité d'aliments nutritionnellement satisfaisants. D'autre part, par un coupon ou transfert monétaire, attribué aux populations dans les situations les plus vulnérables, telles que les femmes enceintes et enfants âgés de 6 à 23 mois, l'Action garantira un accès aux aliments nutritifs, difficilement abordables.

L'Action permettra ainsi de renforcer la sécurité nutritionnelle à tout moment, y compris

²Les sites de résilience sélectionnés pour cette Action incluent aussi bien 'd'anciens' que de 'nouveaux' sites. La durée de l'appui dans le cadre de la résilience dépend des objectifs recherchés et définis par le niveau communautaire de chaque site. Il est estimé qu'en moyenne 2 à 3 ans sont nécessaires. Les activités de résilience, mises en place dans certains sites depuis 2018, ont permis d'identifier des besoins supplémentaires pour le volet nutrition au niveau des sites les plus affectés et en faveur des populations les plus démunies. (Les besoins supplémentaires identifiés concernent spécifiquement une attention plus particulière sur la production, transformation et consommation d'aliments nutritifs). C'est ainsi que les activités proposées par cette Action permettront de renforcer et compléter les activités en cours et bénéficieront directement aux populations dans les situations les plus vulnérables sur les sites les plus affectés. Comme expliqué dans ce Document d'Action, les activités proposées dans ce financement ont été identifiées comme manquantes de l'approche résilience en cours. Un renforcement du volet nutrition permet de renforcer et consolider les résultats des autres activités en cours ou prévues sur ces sites. En effet, la nutrition est une composante essentielle de toute activité de résilience et développement. La nutrition a un impact immédiat sur la santé des populations ainsi que, dans le moyen et long terme, sur leur potentiel économique et de développement. Un renforcement de la composante nutrition aura un impact positif sur les résultats des autres activités en cours et/ou prévues.

durant les crises. Le renforcement du système alimentaire local pour les aliments nutritionnels améliorera ainsi la capacité des communautés à faire face aux chocs.

L'objectif global de l'Action est de contribuer à l'atteinte de l'ODD 2 : Faim zéro dans le Centre Sahel.

Pour ce faire, l'approche du PAM propose d'articuler l'Action de juillet 2020 à décembre 2021 autour de 2 résultats recherchés.

L'objectif spécifique est de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous et toutes particulièrement les personnes dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées du Centre Sahel. Les résultats attendus sont les suivants :

R1 : La sécurité alimentaire des communautés des zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés.

R2 : L'état nutritionnel des populations dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est amélioré.

2.2. Contexte

2.2.1. Contexte régional

Le Centre Sahel reste une des régions les plus pauvres du monde, confrontée à la fois à des enjeux sécuritaires complexes et de fortes vulnérabilités économiques, sociales et environnementales. La situation est particulièrement préoccupante dans le Liptako Gourma.

En effet, principalement en raison de l'insécurité, le nombre de personnes déplacées dans cette zone a augmenté de 51% entre janvier et juin 2020, passant de 951.400 à 1,43 million. Il y a actuellement 921.500 personnes déplacées au Burkina Faso, 251.000 au Mali et 265.500 au Niger. On comptabilise de plus 288.500 réfugiés sur la zone : 20.900 au Burkina Faso, 44.600 au Mali et 222.900 au Niger. L'instabilité a gagné du terrain et les régions Centre Nord et Est (Burkina Faso) sont particulièrement affectées. Au Burkina Faso, le nombre de personnes déplacées a augmenté de 60% entre septembre 2019 et février 2020. Ces mouvements de personne viennent affaiblir des systèmes déjà fragilisés par la pression démographique et la fréquence et la sévérité des crises alimentaires. La récurrence des risques climatiques et environnementaux (irrégularité des pluies, sécheresse et inondations récurrentes), vient encore aggraver la situation en rendant l'accès à l'eau et aux sites de production alimentaire difficile.

Selon les dernières estimations basées sur les résultats du Cadre Harmonisé de mars 2020, 4,8 millions de personnes seront en effet en insécurité alimentaire de phase 3 à 5 pendant la période de soudure (juin – septembre) pour l'ensemble du Centre Sahel, dont 1,6 million de personnes, soit un tiers, dans le Liptako Gourma³.

La situation nutritionnelle est également très alarmante avec une augmentation attendue des cas de malnutrition aigüe à la suite de la crise COVID, mais également en raison de la détérioration importante de la sécurité alimentaire et sécuritaire. Pour 2020, les cas de malnutrition aigüe attendus dans les 3 pays de Centre Sahel s'élèvent à 2,8 millions avec près de 40% des cas dans le Liptako Gourma, qui comptera alors plus de 1,1 million de cas en 2020 (dont 290 250 au Burkina Faso, 321 860 au Mali et 514 120 au Niger).

³ Site internet: 'Analytics WFP' - 28 Juin 2020

C'est ainsi que les membres du Comité d'orientation du RPCA (Réseau de Prévention des Crises Alimentaires) ont appelé le 6 avril 2020 l'ensemble des acteurs à se coordonner et à s'aligner davantage sur les priorités des pays de la région et de leurs organisations régionales. Les membres du RPCA ont exhorté les États avec le soutien de leurs Organisations Intergouvernementales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) et leurs partenaires techniques et financiers à déclencher les mécanismes d'urgence et à mettre en œuvre, au plus vite, des programmes coordonnés et ambitieux dans différents domaines. Parmi ces domaines figurent une combinaison de réponse à l'urgence des populations qui sont actuellement en crise alimentaire et nutritionnelle et différentes actions qui visent à sécuriser les chaînes d'approvisionnement alimentaire⁴. Dans la lutte contre la malnutrition, le CILLS (Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel)⁵ a également appelé les états et bailleurs de fonds à renforcer une approche intégrée qui garantit une continuité entre traitement et prévention, de préférence en favorisant l'utilisation des produits locaux. L'utilisation de produits locaux permet en effet de consolider les systèmes alimentaires locaux surtout dans un contexte COVID, qui impose des restrictions de mouvements de vivres et personnes, et ainsi d'être mieux préparés pour les crises suivantes.

2.2.2. Contexte sectoriel : politiques et défis

A ce jour dans le Sahel, des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, un accès limité et inégal aux services de base, des marchés mal intégrés, des chocs climatiques récurrents et une insécurité accrue constituent la réalité quotidienne des populations des pays du G5 Sahel. La crise portée par COVID-19 est un facteur aggravant majeur dans un contexte déjà empreint de multiples vulnérabilités.

Les pays du G5 Sahel dont le Mali, le Niger et le Burkina Faso disposent, à des niveaux différents, d'organes interministériels ou au minimum de plans multisectoriels, réunissant l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'éducation, la nutrition, l'eau-hygiène-assainissement et la santé, qui visent à répondre aux besoins alimentaires fondamentaux tout en améliorant l'accès aux services de base, le retour des services publics et œuvrer de manière structurante sur le long terme pour encourager le dialogue communautaire, le renforcement des capacités des et la gestion des ressources naturelles .

Burkina Faso

La sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure un sujet de préoccupation majeur et une priorité du Gouvernement au Burkina Faso. Le Plan national de développement économique et social (2016-2020) souligne l'engagement politique en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Malgré les nombreux efforts consacrés à la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les résultats obtenus restent insuffisants en partie pour des raisons liées à la gouvernance et à la mobilisation des ressources, ce qui se traduit par des lacunes au niveau institutionnel et opérationnel.

Le contexte actuel est aussi marqué par des situations d'urgence dues au changement climatique et aux conflits se déroulant au Burkina Faso et dans d'autres pays de la sous-région (Niger, Nigéria et Mali), qui provoquent des mouvements de population et un afflux de réfugiés.

L'examen stratégique Faim zéro proposait un ensemble de mesures prioritaires et de recommandations visant à aider le Burkina Faso à progresser vers la réalisation de l'ODD 2 d'ici à 2030.

Mali

La vision Mali 2025 dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition vise à (i) asseoir durablement l'autosuffisance alimentaire grâce au dynamisme des branches céréalières (riz, mil, sorgho, fonio, maïs, haricot....) et de l'élevage (ii) développer les industries agroalimentaires dans toutes les

⁴ http://www.food-security.net/wp-content/uploads/2020/04/RPCA2020_summary-of-conclusions_FR-1.pdf

⁵ <http://www.food-security.net/agenda/reunion-virtuelle-du-rpca/#rub-6>

zones de grandes productions agricoles pour la transformation des produits primaires de l'agriculture et de l'élevage, (iii) restaurer le rôle de grenier et premier producteur de viande de l'Afrique de l'Ouest, (iv) éradiquer la malnutrition grâce notamment à une bonne éducation nutritionnelle.

Cette vision dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est d'abord située dans le cadre de diverses politiques sectorielles ou plus globales de développement avant l'élaboration de politiques et stratégies spécifiques à ce sujet. Les priorités de long terme définies dans l'ENP (Etude nationale prospective) Mali 2025 et la Loi d'orientation agricole, la Politique nationale de nutrition, politique nationale de sécurité alimentaire politique de protection sociale, Politique nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture, La loi d'orientation agricole intègrent des aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le défi majeur auquel est confronté le Mali est la non-effectivité dans la mise en œuvre du plan d'action multisectoriel de la nutrition surtout au niveau décentralisé.

Niger

Les conflits et l'instabilité politique dans les pays voisins et les chocs climatiques récurrents (sècheresse, inondations) affectent négativement les besoins humanitaires et les acquis de développement, exacerbant les migrations.

Le gouvernement aborde la question de la nutrition dans le plan d'investissement du Haut-Commissariat à l'initiative 3N, plus spécifiquement son axe 4, et avec la politique nationale de sécurité nutritionnelle (PNSN) 2016-2025. La PNSN comporte huit engagements.

Cependant le Niger souffre de la faible appropriation du gouvernement dans les activités de nutrition notamment faible prise en main des activités de prévention surtout la prévention de la malnutrition chronique. Ce sont des obstacles à l'atteinte de l'ODD 2 aggravé par le manque de financement pour les activités.

2.2.3. Justification de l'utilisation des fonds du FFUE pour l'Afrique

Le Projet CRIALCES est aligné sur la priorité d'intervention globale du plan d'action de la Valette en s'attaquant « aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés de la population » en répondant aux objectifs 2 et 4 du Fonds fiduciaire, soit :

1- Renforcer la résilience des communautés

Cette Action appuie le renforcement de la résilience des communautés. C'est par le lien direct entre la consommation des aliments nutritifs par les individus dans les situations les plus vulnérables, d'un côté, et la production et transformation des aliments nutritifs de l'autre, que 'la résilience des systèmes, communautés et individus' a le plus de chance de se réaliser. En effet, ces aliments seront produits et/ou transformés de manière durable dans les communautés défavorisées, par des entreprises artisanales, tenues par des femmes ou par des organisations paysannes de petits producteurs ; et là où cela est possible dans les mêmes communes, appuyé avec un paquet de résilience tel qu'expliqué plus bas.

Cette Action permettra d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vivant en extrême pauvreté, femmes et enfants mais aussi des associations féminines, organisations paysannes, petits producteurs et commerçants. Elle renforcera également leur résilience, accroîtra leurs capacités à produire durablement et à accéder à des aliments nutritifs. De plus, lorsque davantage de revenus seront générés, l'économie locale en sera ainsi améliorée et des aliments nutritifs pourront être produits et disponibles localement à tout moment. Ceci aidera ces populations vulnérables dans les situations les plus vulnérables à accroître leur capacité à faire face aux chocs. Les populations auront renforcé leurs moyens d'existence mais également amélioré la disponibilité permanente d'aliments nutritifs. Ceci rend les

populations moins sensibles aux chocs alimentaires et nutritionnels. Cela leur donne la capacité d'assurer une « première réponse » au niveau local et de contribuer significativement à une réponse en cas de choc soudain (comme par exemple le déplacement de populations).

2- Améliorer la gouvernance et la prévention des conflits :

Même si la pauvreté et la faim à elles seules ne conduisent pas nécessairement à des divisions sociales et à des conflits, un sentiment d'injustice peut être porteur de tensions sociales lorsqu'il est accompagné de différences religieuses ou ethniques et/ou d'autres facteurs tels que les chocs climatiques. Par conséquent, la faim et la pauvreté peuvent être propices à une division accrue entre les groupes ayant des niveaux différents d'accès aux services, ressources et aux biens publics, menant parfois à une radicalisation des populations et à des déplacements de personnes. Le projet CRIALCES, en répondant aux besoins alimentaires et nutritionnels les plus pressants et en structurant la capacité de production d'aliments nutritifs, peut contribuer à réduire les tensions sociales, et ainsi participer à la stabilité de la région.

Enfin, cette Action ambitionne de participer à la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle aigüe qui frappe l'Afrique de l'Ouest. Alors que pendant la période de soudure (entre juin et septembre), on estime que 4,8 millions de personnes seront en insécurité alimentaire dans le centre Sahel, soit plus du double des autres années, la situation est particulièrement préoccupante au Niger, Mali et Burkina Faso, où l'accès aux services sociaux de base est rendu difficile par la montée de l'insécurité civile, qui génère d'autre part le déplacement de 1,3 millions de personnes.

Utiliser les fonds du FFUE permettra de répondre rapidement à cette situation de crise, en apportant, par le biais d'une approche projet, un complément nutritionnel immédiat dans les zones les plus touchées de la région du Liptako Gourma, grâce à un ciblage géographique fin. L'Action permettra de venir soulager, dans les plus brefs délais, la situation nutritionnelle des populations dans les situations les plus vulnérables, notamment les personnes déplacées et réfugiées, tout en posant les jalons d'une réponse à plus long terme, faisant ainsi le pont entre humanitaire et développement.

2.3 Enseignements tirés

Depuis 2018, le PAM met en œuvre au Mali, Burkina Faso et Niger le programme résilience qui vise à renforcer la résilience des ménages et communautés dans les situations les plus vulnérables dans les zones d'insécurité alimentaire et chocs récurrents. Dans cette approche, un paquet intégré est mise en place dans les domaines de l'agriculture, éducation, eau/hygiène/assainissement, santé et nutrition⁶.

La mise en œuvre de ce programme, en étroite collaboration avec les partenaires tels que les services techniques gouvernementaux, UNICEF, les 'RBA' ('*Rome Based Agencies*' – FAO, PAM, FIDA) et des bailleurs tels que BMZ, USAID, Canada, etc. a révélé des besoins dans le domaine de la conservation et la transformation alimentaire.

En effet, les activités de création d'actifs productifs (FFA) permettent, sur l'ensemble des sites de résilience, une augmentation de la production des produits alimentaires locaux tels que les céréales (mil, sorgho, maïs, riz) et les légumineuses (haricot, pois d'Angole, arachide), les sources de protéines animales (poissons, viandes, lait et dérivées), les fruits et les légumes. Malheureusement, les techniques

⁶ De manière générale, l'approche résilience comprend un paquet d'intervention intégré d'activités dans différents domaines. Voici quelques éléments : dans le domaine de développement rural, il s'agit essentiellement de revaloriser des ressources naturelles nécessaire pour la production alimentaire (réhabilitation des terres, barrage de retenue d'eau, etc.). Dans le volet éducation, une attention particulière est donnée par exemple à la scolarisation de qualité des enfants. Ceci inclut un appui aux cantines scolaires par le PAM, complété par un soutien par UNICEF. Dans le volet santé, un appui par PAM et UNICEF va à la prise en charge de la malnutrition aigüe, mais également à la prévention de la malnutrition à travers une information générale sur les bonnes pratiques d'alimentation.

de transformation et de conservation utilisées par les bénéficiaires restent très rudimentaires, alors qu'il existe des pratiques simples et faciles à mettre en place qui diminueraient les pertes post-récoltes et amélioreraient la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments⁷.

Pourtant, des unités de transformation alimentaire sont présentes dans les zones soutenues par l'approche résilience et dans les zones proches/limitrophes à ces dernières. Il est donc tout à fait possible de développer des liens entre les interventions de production et de transformation, afin d'optimiser la valeur ajoutée des produits locaux et la facilitation de leur distribution sur les marchés locaux, ce qui garantirait de meilleurs revenus aux producteurs et transformateurs.

Ceci est surtout important pour les populations des zones les plus affectées et les plus vulnérables. Afin d'avoir le plus grand impact possible sur la sécurité alimentaire des personnes vivant dans la pauvreté, il serait donc souhaitable de travailler de manière systématique avec des Organisations Paysannes (OP), qui regroupent les petits producteurs, si possible des femmes, qui dépendent de la main d'œuvre familiale et n'ont pas facilement accès aux ressources. D'autres groupes cibles, pour le volet production et transformation d'aliments nutritifs, seraient les groupements d'intérêt économique féminins et les groupements de petits producteurs sur les sites les plus affectés. Dans le même temps, cette assistance technique et matérielle pourrait également sensiblement améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments nutritifs, transformés ou pas, tout au long de l'année, et ainsi améliorer leur consommation et donc contribuer à une meilleure situation en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est en effet important pour les populations qui sont particulièrement vulnérables d'un point de vue nutritionnel, les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et allaitantes.

2.4 Actions complémentaires et synergies

Burkina Faso

Afin d'atteindre l'ODD 2 au Burkina Faso, le PAM renforcera la complémentarité avec tous les partenaires opérant au sein du couplage action humanitaire-développement-paix. En outre, il renforcera et développera les partenariats existants aux niveaux stratégique, institutionnel, financier et opérationnel, de manière à optimiser l'impact, le rapport coût-efficacité et la viabilité des opérations.

Le Burkina Faso est l'un des pays où les Nations Unies mettent à l'essai la nouvelle approche de pérennisation de la paix afin de renforcer la stabilité et de prévenir les crises. Les interventions conjointes comprennent le plan d'urgence intégré pour la région du Sahel (Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel), le mouvement Renforcer la nutrition, les programmes axés sur la viabilité environnementale. En réponse, des stratégies et des programmes conformes aux priorités nationales seront élaborés conjointement avec des organisations non gouvernementales (ONG), la société civile et le secteur privé.

En collaboration avec l'UNICEF, la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires, le PAM continue de fournir une assistance technique et matérielle au Ministère de la santé et à d'autres prestataires de services de santé, à améliorer les interventions à dimension nutritionnelle et à assurer des activités de plaidoyer en faveur de la nutrition pour appuyer les politiques et la programmation nationales.

Mali

La coordination de la planification de l'aide humanitaire est assurée en concertation avec le Gouvernement et dans le cadre des modules sectoriels d'action humanitaire. Le PAM collabore notamment avec les autres organismes des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et

⁷ De manière générale, ces actions simples de conservation et transformation sont souvent menées par les femmes ou les associations de femmes et contribuent ainsi à leur autonomisation.

des ONG. Il s'efforce tout particulièrement d'intensifier la collaboration avec les ONG locales et nationales et la société civile, aussi bien à des fins de sensibilisation que pour les besoins de l'exécution.

Les partenariats avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement joueront un rôle déterminant pour faire progresser la réalisation des objectifs en matière de résilience, de nutrition, d'égalité des sexes et de protection sociale. Par ailleurs, le PAM poursuivra la collaboration avec le Gouvernement, la Banque Mondiale, et d'autres intervenants qui participent aux activités de protection sociale dans le cadre du groupe de travail sur la protection sociale. À ce titre, il travaillera notamment avec le programme national d'aide sociale Jigisémejjiri afin de renforcer les systèmes nationaux de protection sociale. La contribution du PAM au développement des capacités sera intégrée, en concertation avec tous ses partenaires, dans les plans d'ensemble dirigés par le Gouvernement pour assurer des synergies et des complémentarités efficaces sur la base de la valeur ajoutée apportée par le PAM.

Niger

Au niveau national les efforts de coordination en matière de résilience se réalisent dans le contexte des instances gouvernementales. Les ministères responsables (par exemple Ministère de l'Agriculture et points focaux AGIR, etc.) assurent le dialogue et la coordination entre différents acteurs. Au Niger, par exemple, l'Initiative 3N – « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » jouent un rôle important à travers son plan « Pro-résilience » de 2018. L'Initiative 3N (stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement rural du Niger) comprend, dans le cadre de son troisième pilier, des interventions visant à renforcer la résilience des ménages les plus vulnérables aux chocs et à l'insécurité alimentaire. Ceux-ci sont prévus dans les programmes stratégiques 9, 10, 11 de l'actuel plan d'action I3N (2016-2020). Le HC3N pilote la mise en œuvre du 1er pilier du PNPS (insécurité alimentaire et nutritionnelle). Le PAM s'appuiera sur les partenariats existants et nouveaux établis avec les pouvoirs publics. Ses principaux partenaires sont le DNPGCCA, l'initiative 3N et le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique, le Ministère de la santé publique, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de l'environnement et du développement durable, le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire, le Ministère de la population et le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant.

FOPAT : Au Niger, le financement de DEVCO a pour objectif de renforcer la production locale et la consommation d'aliments fortifiés de qualité et accessibles à tous, tant sur le plan géographique qu'au niveau économique. Cela nécessite un appui à l'ensemble de la chaîne de production (ou filière), un contrôle qualité rigoureux et l'instauration d'un cadre légal et fiscal favorable. Le projet favorise la structuration des filières locales de produits alimentaires issus d'une transformation « primaire », en particulier ceux issus de la mouture des céréales, des légumineuses et de l'extraction de l'huile des graines (mil, niébé et arachide). Il y a une organisation paysanne qui a été sélectionnée à Tahoua (Marhaba) pour ce projet FOPAT et cette Action renforcera son lien avec cette dernière pour des actions complémentaires et le partage des expériences et de formation des autres OP/GIE de la zone de Tahoua. Il est à noter que le PAM travaille avec le GRET dans ce projet FOPAT avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage comme le lead des partenaires techniques gouvernementaux.

Synergie avec le soutien d'ECHO au PAM et à UNICEF pour améliorer la sécurité nutritionnelle.

ECHO finance la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (*life-saving*) dans le Liptako Gourma et les zones limitrophes à travers UNICEF.

Cette Action soutiendra la prévention dans les mêmes zones et en pleine complémentarité avec les actions nutrition portées par UNICEF et le PAM mais aussi avec l'approche résilience du PAM. Ces

complémentarités auront des effets multiplicateurs sur le volet prise en charge de la malnutrition, pour lequel le nombre de cas sera réduit ou du moins stabilisé, ainsi que sur le volet résilience.

Dans le contexte actuel, le PAM et UNICEF ont en effet décidé de renforcer leur collaboration dans le domaine de la prise en charge et la prévention de la malnutrition aigüe, en mettant en œuvre un paquet intégré de soins, renforçant la continuité entre traitement et prévention de la malnutrition aigüe et privilégiant l'intensification des interventions de prévention, afin d'éviter que les enfants ne souffrent de malnutrition aiguë dans les zones géographiques prioritaires identifiées par l'analyse Hotspot.

Au Mali, le volet de prévention à travers le transfert monétaire ou coupon, complètera les financements ECHO que le PAM reçoit pour le traitement de la malnutrition aigüe modérée et l'appui aux accompagnants des enfants sévèrement malnutris hospitalisés.

Au Niger, cette Action viendra compléter les activités de prévention financées par ECHO à travers la distribution des aliments nutritionnels spécialisés. L'activité de prévention proposée dans cette Action est une approche alternative qui sera mise en place en priorité dans les zones où le transport des vivres est difficile, à cause de l'insécurité, mais où les marchés fonctionnent.

Au Burkina, ECHO soutient les distributions générales aux populations déplacées dans les régions du Boucle du Mouhoun, Sahel, Centre-Nord, Est and Nord. Cette Action pour la prévention de la malnutrition viendra compléter les besoins nutritionnels des populations dans les situations les plus vulnérables (femmes et enfants) non couverts par ces distributions générales.

Complémentarité régionale

Au niveau régional, la présente Action sera menée en complémentarité avec le Programme d'urgence pour la stabilisation des espaces frontaliers (PDU) du G5 Sahel¹ (T05-EUTF-SAH-REG-18). Le Programme d'urgence (PDU), mis en œuvre dans les régions transfrontalières du G5 poursuit l'objectif de renforcer de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de 3 millions de personnes via un cadre d'intervention multisectorielle. Le programme est mis en œuvre par des consortia d'ONG et bénéficiera de cellules de coordination au niveau de Bamako, Ouagadougou et Niamey qui permettront de renforcer la complémentarité des actions mis en œuvre dans la région. L'action qui a débuté en 2020, intervient dans les communes frontalières du Liptako-Gourma pour un total de EUR 100 millions et environ 2.5 millions de bénéficiaires.

Les bureaux pays du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, ainsi que le bureau régional, bénéficient d'un appui au **SBN, SUN Business Network**, avec un appui DEVCO. Le réseau SBN est également présent dans chacun des 3 pays (Burkina Faso, Mali et Niger). Ce réseau renforce la coordination du secteur privé afin de promouvoir les bonnes pratiques du secteur privé en faveur de la nutrition. Une attention particulière est donnée au respect du Code de Commercialisation des Substituts de lait maternel. Les partenaires du secteur privé faisant partie de cette Action devront être conformes ou se conformer avec le Code.

Le projet Meriem a été lancé en 2019 dans 3 pays, le Mali, le Burkina et le Niger. L'objectif du projet est de « Mobiliser les entreprises sahéennes pour des réponses innovantes et à large échelle contre la malnutrition ». Ce projet est mis en œuvre dans trois pays du Sahel, Niger, Mali, Burkina Faso par le GRET, l'IRD et HYSTRA. Ce projet est financé par l'Agence française de développement (AFD) et la Fondation Bill & Melinda Gates qui s'allient dans le cadre d'un partenariat public-privé pour financer le projet. Le projet a démarré par une étude réalisée par « THINKplace » et a permis de définir les produits ou catégories de produits les plus consommés dans ces pays par les Femmes en âge de procréer et les enfants en bas âge (6-23) mois. Pour les femmes en âge de procréer/adolescentes beaucoup de ces produits transformés sont dans la catégorie Snacks : Snack salés/snack sucrés ou bien soda/jus, et enfin épices/assaisonnement. Pour les enfants, le focus a été mis sur les farines infantiles et les aliments de complément. L'objectif du projet n'est pas de travailler sur la production de ces produits mais surtout sur

le volet stimulation de la demande, communication pour le changement social et comportemental, sensibilisation, changement de comportement. Les localisations resteront urbaines pour Meriem, cependant il y a une réelle possibilité de partenariat sur la stratégie de sensibilisation et aussi au développement de matériel de formation et de sensibilisation.

Le GRET est une ONG internationale de développement, de droit français, qui agit depuis 1976 pour apporter des réponses durables et innovantes aux défis de la pauvreté et des inégalités. Le GRET est un partenaire historique du PAM en Afrique de l'ouest notamment pour le soutien technique et marketing apporté aux unités de production MISOLA. Dans le cadre de ce projet, un partenariat pourra être envisagée dans le cadre du soutien à ces unités.

2.5 Coordination des bailleurs

Au Centre Sahel, le PAM bénéficie d'un soutien pour :

- L'appui à la réponse à l'urgence (Contexte de 'Crisis Response' dans le CSP) de la part de : Etats Unis, Commission Européenne, Royaume Uni, UN CERF, Allemagne, France, Japon, Canada, Suède, Italie ;
- L'appui à la résilience (Contexte de 'Résilience' dans le CSP) de la part de : Allemagne, Etats Unis, Canada, Commission Européenne, France, Norvège, UN CERF, Danemark, donateurs privés, autres fonds et agences du système NU, (exclus CERF) ;
- L'appui aux activités de type 'développement' (Contexte de 'Root Causes' dans le CSP) de la part de: Allemagne, Commission Européenne, France Japon.

Dans chaque pays et au niveau régional, le PAM organise régulièrement des échanges avec ses bailleurs. Ces bailleurs, ainsi que le PAM participent dans les réunions de coordination sectorielles, telles que les cluster nutrition au niveau des pays ou par exemple le FSNWG (voir ci-dessous) au niveau régional.

D'autre part, différents mécanismes de coordination pour la nutrition et le nexus développement-humanitaire existent et se complètent.

Au niveau régional, la coordination se fait essentiellement à travers le groupe de travail sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (*FSNWG – Food Security and Nutrition Working Group*). Ce groupe est le cadre de coordination régionale pour la réponse à l'urgence de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réunit tous les acteurs (agences onusiennes, ONG internationales, bailleurs de fonds) actifs dans la région. Un sous-groupe spécifique du FSNWG est dédié aux recommandations techniques pour les programmes de nutrition dans le contexte de la pandémie de COVID actuelle. C'est ainsi que tous les pays et tous les acteurs ont contribué à l'élaboration des directives techniques pour ensuite les mettre en œuvre à travers leurs programmes respectifs.

Comme expliqué ci-dessus, dans les 3 pays, il existe des mécanismes de coordination, sous la responsabilité des autorités nationales, régionales et locales, allant de la coordination technique dédiée à la réponse à l'urgence par exemple (Cluster Nutrition) mais également une coordination plus générale (le plus souvent associée au mouvement de 'Scaling Up Nutrition' (SUN), qui regroupe également une coordination entre les partenaires techniques, partenaires financiers, le système des Nations Unies, les différents ministères sectoriels et même le secteur privé, à travers le SBN, comme indiqué.

3 DESCRIPTION DÉTAILLÉE

3.1 Objectifs et résultats attendus

Avec cette Action, le PAM répondra sans délais à la crise nutritionnelle dans les zones les plus affectées du Mali, du Burkina Faso et du Niger et renforcera le système alimentaire local de production, conservation, transformation et consommation des aliments nutritifs sur les différents sites de convergence du programme intégrée de résilience. D'une part, l'Action limitera les pertes post-récoltes et

permettra une meilleure disponibilité et consommation des produits à haute valeur nutritionnelle. D'autre part, l'Action garantira, par un coupon ou transfert monétaire attribué aux populations dans les situations les plus vulnérables telles que les femmes enceintes et allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois, un accès aux aliments nutritifs, autrement difficilement abordables.

En effet, les deux volets de l'Action seront mis en œuvre de telle sorte à ce que le résultat du premier volet bénéficie directement aux bénéficiaires du deuxième volet. L'Action veillera à rendre les produits nutritifs disponibles, accessibles et abordables sous le résultat 1 dans les zones ciblées pour le résultat 2.

L'objectif global (impact attendu) de l'action est :

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 2 : Faim zéro dans le Centre Sahel.

L'objectif spécifique (et résultats attendus) est les suivants :

OS 1 : Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous et toutes particulièrement les personnes dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées du Centre Sahel.

Résultats attendus :

R1 : La sécurité alimentaire des communautés des zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés.

R2 : L'état nutritionnel des populations dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est amélioré.

Un cadre logique indicatif reflétant les objectifs et les résultats est inclus dans l'Annexe 2 de ce Document d'Action.

3.2 Principales activités

3.2.1 Activités liées à chaque résultat

R1 : La sécurité alimentaire des communautés des zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés

Les activités prévues pour les 2 résultats sont entièrement complémentaires. En plus, par le même ciblage géographique, le plus possible, pour les 2 volets, l'Action renforcera la disponibilité locale durable des aliments nutritifs dans les zones affectées par la malnutrition. Dans les cas où l'appui à la production des aliments nutritifs se fait dans une autre zone, l'Action veillera à renforcer le cadre normatif et institutionnel ainsi que les capacités de gestion et commercialisation des producteurs afin de rendre ces aliments nutritifs durablement disponibles dans les zones d'intervention spécifiques et de manière générale dans les zones les plus vulnérables à la malnutrition.

- **Activité 1.1 : Fournir aux producteurs un accès à des moyens de production et des équipements afin que la population locale en bénéficie, en termes de relèvement précoce et accès amélioré aux marchés.**

Le PAM apportera des compétences techniques aux 56 organisations paysannes (OP)⁸ essentiellement déjà identifiées lors de précédents programmes de développement rural (P4P/SAMS), aux 65

⁸ Le programme P4P ('Purchase for Progress') est renommé SAMS (Smallholder Agriculture Market Support). L'Action proposée avec les OP's est complémentaire au SAMS surtout sur la partie qualité des matières premières (comme la formation et renforcement des équipements de séchage et de stockage) afin de limiter les impacts sur la qualité et permettre à ces groupements de fournir des industriels et le PAM tout en respectant les cahiers de charge qualité plus élevée. De manière

groupements d'intérêt économiques (GIE) et aux groupements de producteurs dans les zones appuyées par l'approche résilience du PAM⁹ afin d'améliorer la quantité et la qualité des matières premières locales. Par l'inclusion d'OP suivant certains critères⁸, de GIE et autres groupements de producteurs sur les sites, les plus affectées, l'Action favorise l'inclusion des producteurs vivant dans la pauvreté dans une approche de ciblage géographique déjà pro-pauvres. Cet accompagnement inclut un conseil pour la production (choix des semences), la structuration des OPs/GIE/site FFA, des formations aux bonnes pratiques de stockage pour la réduction des pertes post-récolte avec une attention particulière pour les aspects de sécurité sanitaire (réduction des risques d'aflatoxines) et de transformations primaires. Enfin, la sensibilisation des producteurs à la résilience climatique (agriculture sensible au climat, accès à l'eau), à l'importance de la gestion des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques fera l'objet d'une attention particulière.

Un apport en équipements sera également fourni afin d'améliorer les conditions de transport, de séchage, de stockage et de transformation primaire. Le séchage et le stockage sont les étapes les plus sensibles pour limiter les risques sanitaires. Il convient donc de les renforcer, avec notamment des magasins de stockage de bonne qualité permettant aux OP de conserver leur production sur une plus longue durée et d'être compétitifs sur le marché.

Cet appui vise également à faciliter l'accès aux marchés et à la commercialisation de matières premières de bonne qualité auprès des unités de transformation alimentaire, comme par exemple sur le marché des arachides et du mil pour la production d'aliments de compléments¹⁰. Ceci aura également pour effet d'augmenter la disponibilité d'aliments de bonne qualité pour la population, en plus d'améliorer et de renforcer durablement les revenus et les moyens d'existence des petits producteurs.

➤ **Activité 1.2 : Améliorer la valeur nutritionnelle des produits locaux à travers : a) un renforcement des capacités en matière de transformation d'aliments de complément fortifiés au niveau local, provincial/régional et national**

Le PAM apportera des services techniques et financiers auprès de 9 unités locales MISOLA¹¹ et 5 unités nationales de production d'aliments de complément afin de renforcer et améliorer les capacités locales et nationales de transformation des produits. Ces unités produisent et commercialisent déjà des produits nutritionnels transformés, certains fortifiés (Voir Annexe 4). Néanmoins, des ajustements sont souhaitables afin de renforcer la qualité nutritionnelle et sanitaire de ces produits. Cet accompagnement inclut, suivant les besoins identifiés, un soutien en équipement, matériel et travaux d'amélioration des infrastructures de production ; la mise au point de la formulation du produit et des tests d'acceptabilité ; le renforcement ou la mise en place d'un système qualité (HACCP et appui pour une certification FSSC 22000); une évaluation des risques liés à la sécurité sanitaire à travers la mise en œuvre des actions d'améliorations ; et un soutien au développement de plan d'affaire, plan commercial et marketing social, pour améliorer l'accès au marché et ainsi assurer la pérennité de ces structures.

générale, les OP retenues répondent aux critères suivants : 1) regroupement de petits producteurs de subsistance de moins de 5 hectares, dépendant de la main-d'œuvre familiale et disposant d'un accès limité aux ressources agricoles ; 2) 30% des membres sont des femmes ; 3) des initiatives de réduction de pertes post-récoltes de manière à évoluer d'une agriculture de subsistance à une agriculture orientée marché sont mises en œuvre; 4) des offres de service sont proposés aux membres : comme par exemple l'achat groupé d'intrant, la vente groupée, le renforcement de capacités, etc. 5) une capacité de stockage est disponible : au minimum un entrepôt permettant d'assurer un stockage adéquat de récoltes.

⁹ Dans la mesure du possible, des OP's additionnelles, des nouveaux GIE et groupements de petits producteurs pourront également être inclus suivant les mêmes critères et si les activités peuvent être menées entièrement pendant la durée de l'Action.

¹⁰ Et éventuellement le RUTF et RUSF.

¹¹ <https://misola.org/> MISOLA est un réseau de production de farine infantile décentralisé dans plusieurs pays de la région, y compris Mali (18 unités), Burkina Faso (20 unités) et Niger (3 unités). Les unités de production sont gérées par les associations féminines locales et assurent ainsi à la fois un revenu et un accès à une alimentation saine et nutritive.

Cet appui fera également la promotion des notions d'efficacité énergétique et dans l'utilisation des ressources, et sensibilisera les acteurs concernés à l'adaptation au changement climatique et à une utilisation raisonnée des ressources naturelles.

Une attention particulière sera également apportée au respect de conditions de travail décentes (par exemple l'installation de sanitaires dans les usines, conditions de travail salubres, etc.), qui participeront également à l'amélioration de la qualité des produits.

Cette activité permettra de renforcer durablement la qualité des aliments de complément et d'améliorer et pérenniser leur production. C'est un appui important au renforcement de la filière locale et nationale de production des aliments de complément. Ceci contribuera de manière significative et durable au renforcement de la capacité de réponse à la crise nutritionnelle chronique dans la région (en complément de l'activité 1.3.).

L'Action proposée :

- Au niveau de 9 unités artisanales MISOLA:
 - o Renforcement des unités artisanales de production de farines infantiles par le biais d'équipement et de la fourniture d'une assistance technique et financière pour améliorer les infrastructures, le système qualité (respect de la marche en avant, bonnes pratiques d'hygiène, plan HACCP) et d'équipement adapté.
- Au niveau des 5 unités industrielles nationales :
 - o Au Mali : fournir un appui technique et financier aux entreprises Céréales de Tatam (Bamako) et au Moulin 3 M (Ségou) pour améliorer les infrastructures (disposition des locaux avec séparation des zones (zoning), filtration de l'air), élargir la gamme d'équipements (pré et post-extrusion), appuyer les laboratoires internes pour produire des aliments de compléments fortifiés ou des farines composées fortifiées à partir d'un modèle industriel. Les besoins en équipements sont adaptés à la structure existante.
 - o Au Burkina Faso : fournir un appui technique et financier aux entreprises (SODEPAL, AGROSERV) pour améliorer les infrastructures (séparation des zones, filtration de l'air), élargir la gamme d'équipements, améliorer le processus en continu, appuyer les laboratoires internes pour produire des aliments de compléments fortifiés à partir d'un modèle industriel
 - o Au Niger : permettre l'achat d'équipement et améliorer le système de qualité (STA) pour la production d'aliments de compléments ; renforcer le projet FOPAT¹² et soutenir les unités de transformation (UCOOPS). Cette action permettra de faire une extension du projet FOPAT pour améliorer la couverture géographique et la capacité de production à une plus grande échelle.
 - o Partout : Renforcer les systèmes de qualité (HACCP, Programme de Prérequis) et accompagner vers une certification FSSC 22 000, renforcer le plan d'affaire et la stratégie commerciale, marketing et un appui à la gestion de l'entreprise.

Le détail de l'appui en équipement et infrastructure proposé par unité de production est disponible en annexe 5.

➤ **Activité 1.3 : Amélioration nutritionnelle des produits locaux à travers : b) Renforcement du cadre institutionnel pour les aliments de complément et mise en place d'un dispositif de**

¹² Le projet PROFAT (Projet de Fortification des Aliments Transformés) travaille aussi avec les filières locales en partenariat avec une société privée (Sahara Sahel Food) et la fédération des femmes cueilleuses pour la promotion d'aliments locaux fortifiés et nutritifs pour réduire le coût des importations des produits nutritionnels et vulgariser l'utilisation d'aliments nutritifs du terroir pour lutter efficacement contre la malnutrition au Niger.

gestion de la qualité dans toutes les étapes de la chaîne de production des aliments de complément fortifiés au niveau local, régional et national.

Le travail sur la norme est essentiel pour travailler sur la durabilité et le maintien de l'offre en aliment fortifié. Dans chacun des pays ainsi qu'au niveau régional, le projet va renforcer les capacités des organismes de normalisation et de contrôles nationaux afin de pouvoir avoir l'assurance que les produits localement transformés le sont de manière sûre et fiable :

- (i) Via la redynamisation des comités nationaux de fortification et les plateformes d'échanges avec le secteur privé ;
- (ii) Via des formations et des contrôles (prélèvement et analyses) renforcés dans les zones ciblées grâce aux agences nationales de contrôles ;
- (iii) Via la mise en place d'un système de certification pour la production des aliments de complément. Les normes et standards pour les produits nutritionnels transformés seront également élaborés ou revus et harmonisés avec les normes telles que suggérées par le Codex Alimentarius.

Spécifiquement, l'Action renforcera les normes minimales en termes de qualité pour les aliments de compléments en se basant sur le 'Codex on formulated complementary foods for older infants and young children' (CAC/GL 8-199) et le Codex 'General Principles of Food Hygiene' (CAC/RCP 1-1969).

Le schéma de certification pour les unités nationales pourra s'appuyer sur la norme ISO 22 000 et si possible tendre vers une certification FSCC 22 000. L'appui prévu à aux unités de production, comme expliqué ci-dessus, doit permettre d'atteindre ces normes.

Cette activité vient apporter un renforcement normatif et institutionnel aux 2 activités précédentes et complète ainsi le dispositif de qualité nécessaire pour assurer la pérennité de l'action. Ce dispositif a en effet 3 niveaux : production, transformation et législation.

R2 : L'état nutritionnel des populations dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est amélioré

Les activités proposées sous ce résultat viennent en complément des activités décrites sous résultat 1. En effet, les activités sous résultat 1 visent à rendre des aliments nutritifs disponibles de manière durable au niveau local (et national). Les activités prévues sous résultat 2 vont les rendre abordables à travers le coupon ou transfert monétaire afin de prévenir une détérioration de l'état nutritionnel des populations dans les situations les plus vulnérables.

➤ Activité 2.1 : Supplémentation alimentaire généralisée aux enfants âgés de 6 à 23 mois et femmes enceintes et allaitantes à travers un transfert monétaire ou coupon alimentaire

Une supplémentation alimentaire, à travers la distribution d'un coupon ou transfert monétaire, sera assurée entre trois et six mois, et pourra être étendue au besoin sur 12 mois selon le contexte (Urgence, PDI etc.), avec pour objectif de prévenir la malnutrition chez les jeunes enfants de 6 à 23 mois, ainsi que chez les femmes enceintes ou allaitantes, y compris les personnes réfugiées ou déplacées, dans les zones affectées.

En se basant sur la fiche de ration du PAM pour les activités de prévention de la malnutrition, les aliments de la ration sèche dans le cadre de l'Action devront fournir¹³ :

- 410 - 820 kcal pour les enfants âgés entre 6-23 mois avec environ 17 % de l'énergie provenant des protéines et 23% des matières grasses

¹³ Les détails sur les produits locaux proposés, ainsi que leur coût, sont donnés en Annexe 6.

- 376 - 752 kcal pour les femmes enceintes ou allaitantes avec environ 16 % de l'énergie provenant des protéines et 19% des matières grasses

En plus de cette supplémentation alimentaire, cette activité regroupe l'ensemble des activités nécessaires pour rendre disponible ce coupon ou transfert monétaire, comme prévu dans les approches standard PAM pour le CBT (*Cash Based Transfer*).

➤ **Activité 2.2 : Communication pour le changement social et comportemental**

Les populations et les communautés ciblées bénéficieront également d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, grâce auxquelles elles seront plus au fait des bonnes habitudes alimentaires et des pratiques d'alimentation optimales des nourrissons et des jeunes enfants. Elles seront également plus à même d'accepter, de préparer et d'utiliser de façon appropriée des aliments nutritifs spécialisés par le biais des programmes d'alimentation complémentaire généralisée.

Surtout dans le cadre de la réponse à l'urgence, cette activité est menée en étroite collaboration avec les différents acteurs, comme UNICEF, les différentes ONG nationales et internationales, telles qu'ACF, ALIMA, etc.¹⁴, et les services gouvernementaux. Les besoins en communication sont régulièrement analysés et ajustés à travers les mécanismes de coordination comme le cluster nutrition. Les canaux de communication et messages pourront être revus (cartographie) et ajustés par l'ensemble des acteurs afin de renforcer la cohérence et uniformité des messages. Le groupe peut également identifier les zones géographiques avec un besoin particulier de communication et ainsi procéder à des renforcements spécifiques des sensibilisations quand et où il y a besoin. La coordination thématique et géographique se fait essentiellement à travers ce dispositif (le cluster nutrition). L'appui au PAM à travers cette Action renforcera d'avantage les activités de communication de tous les partenaires. En effet, le PAM mènera cette action de communication suivant les besoins et stratégies définis par ce groupe. Le PAM partagera également ses observations en lien avec cette Action avec ce groupe. Ceci permettra une amélioration et adaptation permanente des stratégies et thèmes de communication afin de renforcer l'impact des actions.

Les services communautaires seront mis à contribution, là où c'est possible, pour promouvoir et améliorer la pratique de l'allaitement avec, en complément, des services liés à l'eau et à l'assainissement et une éducation concernant l'hygiène avec des messages clés liés au contexte actuel de COVID, l'agriculture et la nutrition. Des initiatives comme les groupes de soutien aux mères sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant faciliteront la prise en main de ces activités par les communautés et la conduite d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes.

Dans les 3 pays, le PAM collabore avec l'UNICEF et d'autres partenaires qui interviennent dans le domaine de la nutrition pour aider les Gouvernements à développer des programmes nationaux normalisés d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

Chacun des 3 pays dispose d'une stratégie nationale pour le changement de comportements en faveur de la nutrition. Les détails sur les messages clés, les partenaires gouvernementaux, techniques et financiers associés à la conception et la mise en œuvre de la stratégie, les activités menées et support utilisés sont disponibles.

➤ **Activité 2.3 : Modélisation d'un panier nutritif pour la prévention de la malnutrition, spécifique pour les zones ciblées**

¹⁴ Y compris celles soutenues par ECHO.

Cette activité de modélisation d'un panier nutritif¹⁵ est nécessaire pour l'estimation de la valeur du coupon ou transfert monétaire aux bénéficiaires dans les zones ciblées. Il est important que ce montant soit le plus en accord possible avec les prix des aliments nutritifs disponible sur le marché dans les zones d'intervention. Le prix des aliments fluctue suivant les saisons. Il convient donc de refaire ces modélisations au moins 2 fois par an (suivant les saisons)¹⁶, ou à chaque fois qu'un dysfonctionnement du marché, ou changement important de prix est observé.

➤ **Activité 2.4 : Suivi prix des aliments nutritifs dans les zones ciblées**

Cette activité donnera les informations nécessaires pour faire la modélisation expliquée ci-dessus.

Il est donc important de soutenir le suivi des prix des aliments nutritifs spécifiquement dans les zones ciblées par cette Action. En ajoutant les prix des aliments nutritifs dans le dispositif existant de suivi des marchés¹⁷, le choix des aliments nutritifs suivant leur disponibilité et le montant dédié aux aliments nutritifs peuvent être ajustés suivant les changements observés dans les zones géographiques d'intervention.

3.2.2 *Groupes ciblés et bénéficiaires finaux*

La méthodologie de ciblage opérée par le PAM dans le Centre Sahel pour cette Action est axée sur une approche géographique. Les décisions concernant l'éligibilité des individus sont prises selon qu'ils correspondent ou non à des critères basés sur un ou plusieurs indicateurs préalablement définis.

Pour cette Action, la sélection des ménages se fera sur 3 niveaux¹⁸ (à titre indicatif.):

- **Niveau 1** : Sélection des districts selon les projections de l'analyse conjointe PAM - UNICEF 'Hotspot'¹⁹, de mai 2020, qui utilise les résultats du Cadre Harmonisé de novembre 2019 et Mars 2020 et les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART de novembre 2019. La priorité a été accordée aux départements classés en phase 3 à 5 par le Cadre Harmonisé. L'impact Covid19 sur la nutrition a été pris en compte.
- **Niveau 2** : Sélection des communes basées sur 1) la présence d'activités résilience ou collaboration en cours avec les organisations paysannes et petits producteurs ; ou 2) les communes les plus affectées suivant des analyses plus approfondies, utilisant les données granulaires de sécurité alimentaire, nutrition et des moyens d'existences disponibles.
- **Niveau 3** : Sélection des individus particulièrement vulnérables à la malnutrition, comme les femmes enceintes et allaitantes, et enfants âgés de 6 à 23 mois. Pour l'activité de prévention de la malnutrition, dans les zones géographiques concernées, tous les enfants, âgés de 6 à 23 mois et

¹⁵ L'analyse FNG (Fill the Nutrient Gap, 'Comblent les déficits en nutriments'), permet d'identifier les principaux obstacles des ménages et individus pour accéder à une alimentation nutritive. L'analyse vise à comprendre les choix alimentaires des populations selon que des aliments nutritifs sont disponibles, accessibles physiquement et abordables. Elle permet également d'identifier des solutions aux obstacles identifiés et contribue ainsi à la prise de décisions sur les politiques, stratégies programmes et interventions nutritionnelles à mettre en place dans un contexte spécifique.

¹⁶ La durée de l'Action sera de 18 mois, donc cette modélisation sera faite au moins 3 fois durant l'Action.

¹⁷ De manière générale, PAM travaille avec les services gouvernementaux dans les 3 pays du Centre Sahel sur le suivi du marché à travers une collecte des prix régulière. Ceci permettra la comparaison de la cherté des aliments nutritifs entre les pays et dans le temps et un ajustement des budgets nécessaires pour les activités PAM de CBT (*Cash-Based Transfer*).

¹⁸ Souvent, on ajoute un niveau pour sélectionner les ménages. Cette étape ne s'applique pas dans cette activité, vu qu'il s'agit d'une activité de prévention de la malnutrition qui nécessite d'inclure tous les sujets vulnérables. Les zones géographiques sélectionnées l'ont été pour leur vulnérabilité à plusieurs facteurs, y compris la malnutrition. Il n'est donc pas nécessaire de sélectionner des ménages dans les zones géographiques sélectionnées.

¹⁹ Voir en annexe 7 pour détails de la méthodologie et résultats.

toutes les femmes enceintes ou allaitantes, à condition de ne pas entrer dans la catégorie « mal nourris », seront ciblés²⁰.

R1 : La sécurité alimentaire des communautés des zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés.

L'Action bénéficiera directement aux petits producteurs regroupés en OP et aux femmes des GIE sélectionnés dans les zones suivantes :

PAYS	Organisations Paysannes			GIE – sites résilience		
	# OP	# Petits Producteurs	Zones géographiques	# GIE	# Femmes	Zones géographiques
Burkina Faso	10	20.000	Barsalogo, Rollo, Bourzanga, Bani, Djibo, Bouroum, Nagbingou	10	500	Barsalogo, Rollo, Bourzanga, Bani, Djibo, Bouroum, Nagbingou
Mali	40	38.000	Tombouctou, Mopti	48	2.400	Tombouctou, Mopti, Gao, Ménaka
Niger	6	15.980	Tillabéry Tahoua	8	400	Tillabéry Tahoua

Le nombre de femmes actives au niveau de chaque unité MISOLA est environ 50. L'Action appuiera 9 unités MISOLA, donc 450 femmes environ.

Le nombre total des employés actuellement embauchés dans les 5 entreprises identifiées s'élève à 600.

Ceci donne un total de 78.150 bénéficiaires directs pour le Résultat 1.

R2 : L'état nutritionnel des populations dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est amélioré

Tous les enfants, âgés de 6 à 23 mois et toutes les femmes enceintes ou allaitantes, à condition de ne pas être mal nourris dans les zones géographiques concernées, seront ciblés par cette activité. Ce ciblage comprend les personnes réfugiées et déplacées. Il est prévu d'atteindre un taux de couverture de 80% afin d'obtenir un résultat au niveau individuel ainsi qu'au niveau de la santé publique.

Le nombre de bénéficiaires, ainsi que les sites géographiques proposées ci-dessous, sont issus de la phase de planification et seront confirmés lors de la phase de démarrage des activités ou quand des nouvelles informations sur la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle deviennent disponible.

Ceci permettra d'assurer la couverture des besoins des populations les plus affectées.

²⁰ Les individus identifiés comme mal nourris seront admis dans les programmes de prise en charge de la malnutrition. L'activité de prise en charge de la malnutrition aigüe est soutenue par UNICEF (avec financement ECHO) pour la partie de malnutrition aigüe sévère. Le PAM appui le volet de la prise en charge de la malnutrition aigüe modérée avec essentiellement un soutien de USAID/FFP. Les appuis ECHO au PAM et UNICEF sont expliqués dans ce document.

	2020		2020		2021	
	(July-Sep)		(Oct-Dec)			
	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes
Burkina Faso	6000	4000	15000	10000	13273	3228
Mali					23727	19772
Niger	-	-	Phase preparation		3000	2000
Total	6000	4000	15000	10000	40000	25000
TOTAL	10000		25000		65000	

Burkina Faso

Les activités démarreront en juillet 2020. Le nombre de bénéficiaires indiqués seront atteints en 2020 et 2021.

Districts	Communes couvertes par le DS	2020 (Juillet-septembre)		2020 (octobre-Décembre)		2021	
		6 à 23 mois	FEFA	6 à 23 mois	FEFA 2020	6 à 23 mois	FEFA
DS Barsalogo	Total commune Barsalogo	722	464	1958	1288	3544	802
DS Dori	Total Commune de Bani	619	461	1107	787	1733	594
	Total commune Dori	237	193	278	220	330	204
DS Kongoussi	Total commune Rollo	267	217	321	252	390	231
	Total commune Bourzanga	173	142	194	156	220	147
DS Tougouri	Total commune Bouroum	597	216	3130	1905	6379	908
DS Tougouri	Total commune Nagbingou	386	307	513	392	676	342
Total		3000	2000	7500	5000	13273	3228

Mali

Les activités démarreront en juillet 2020. Les bénéficiaires seront atteints en 2020 et 2021.

Cercles	Communes	Population totale	2020 (juillet - septembre)		2020 (octobre - décembre)		Enfants 6 à 23 mois a cibler en 2021	FEFA a cibler en 2021
			6 à 23 mois	FEFA	6 à 23 mois	FEFA 2020		
Mopti	Soye	32 245	301	168	567	342	1 935	1 612
Bandiagara	Bara Sara	10 784	102	103	494	102	647	539
Bandiagara	Dandoli	41 356	242	177	332	295	2 481	2 068
Bandiagara	Dourou	19 924	121	101	673	511	1 195	996
Bandiagara	Kendie	20 695	303	191	678	511	1 242	1 035
Bandiagara	Soroly	4 448	225	63	241	198	267	222
Bandiagara	Wadouba	8 012	200	98	396	322	481	401
Bandiagara	Pignari Bana	49 421	186	100	534	0	2 965	2 471
Tombouctou	Alafia	28 361	158	151	310	435	1 702	1 418
Gourma-Rharous	Serere	20 089	201	155	374	511	1 205	1 004
Niafunke	Souboundou	12 801	101	101	353	440	768	640
Niafunke	Soumpi	26 090	137	103	670	473	1 565	1 305
Gao	Gounzoureye	34 052	123	116	518	221	2 043	1 703
Gao	Gabero	9 750	106	88	460	371	585	488
Ansongo	Ansongo	37 228	283	171	411	166	2 234	1 861
Menaka	Menaka	40 194	210	114	487	102	2 412	2 010
		395 450	3000	2000	7500	5000	23727	19773

Niger

Les activités de préparation démarreront en octobre 2020 (conformément aux préparatifs nécessaires pour la mise en place du dispositif CBT). Le nombre de bénéficiaires, ainsi que les sites géographiques sont issus de la phase de planification et seront confirmés lors de la phase de démarrage des activités. Les bénéficiaires seront atteints en 2021.

Département	Commune	Site	Population Totale site	Enfants 6 à 23 a cibler en 2021	FEFA a cibler en 2021
Bouza	Allakaye	Allakaye	2933	235	154
Bouza	Allakaye	Kaché	1736	138	89
Bouza	Allakaye	Tadoupta	2583	207	134
Bouza	Allakaye	Wandalé	1316	105	67
Bouza	Allakaye BMZ	Djigaoura	2800	224	146
Bouza	Allakaye BMZ	Tounga Akaye	1148	91	58
Bouza	Allakaye FFP	Angoual Denia	3234	259	170
Bouza	Allakaye FFP	Karkara	4690	379	255
Bouza	Allakaye FFP	Taboye Dabagui	3395	273	179
Abala	Abala Camp Ré	Abala	11957	1 090	748
Total beneficiaire			35 792	3 000	2 000

3.3 Risques et hypothèses

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont :

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation prévues
Sécuritaire		
La situation sécuritaire se dégrade (tensions intercommunautaires, envers le staff UN & international, etc.).	E	Le contexte politique et sécuritaire fait l'objet d'un suivi et d'une analyse régulière. Les dispositions pour la protection des bénéficiaires seront mises en œuvre dans les plus brefs délais.
Politique et institutionnel		
Le contexte électoral au Burkina Faso pourrait fragiliser la stabilité politique.	M	Le contexte politique et sécuritaire est suivi et analysé conjointement avec l'ensemble des agences UN et membres de la société civile et les réponses sont anticipées.
Le système de gouvernance dans les zones géographiques ciblées est faible.	M	Le PAM et ses partenaires seront présents sur l'ensemble du processus. La lutte contre la fraude et corruption fait partie intégrante de l'approche du PAM ainsi que de la transparence de ses actions envers les bénéficiaires. L'Action comporte un volet de renforcement de capacités des systèmes gouvernementaux impliqués (Suivi des prix du marché et donc fonctionnement du marché, renforcement du cadre institutionnel de contrôle de la qualité des aliments, etc.)
Sanitaire		
Les bénéficiaires/ Staff/ partenaires coopérants sont exposés au Coronavirus.	M	Toutes les mesures préconisées afin d'éliminer la propagation du virus seront mises en œuvre suivant les recommandations nationales officielles. Des recommandations programmatiques spécifiques seront également communiquées et mises en place. Les bénéficiaires ainsi que les partenaires continueront à recevoir des informations sur l'importance des gestes barrières et la distanciation sociale. (Les détails exacts par pays seront communiqués ultérieurement).
Opérationnels		
Des problèmes d'approvisionnement des aliments nutritionnels et nutritifs vers les marchés dans les zones géographiques ciblées engendrent la hausse des prix.	M	Le PAM veillera à suivre l'évolution des prix des aliments nutritionnels et nutritifs sur les marchés (donc la fonctionnalité des marchés) afin de proposer des choix d'aliments nutritifs disponibles et de renforcer un approvisionnement adéquat, y compris suivant les saisons. En parallèle, le PAM communiquera les besoins

		en aliments nutritionnels aux producteurs d'aliments de complément bénéficiant de l'Action afin d'anticiper les besoins et donc de s'assurer de la disponibilité des aliments.
Fiduciaire		
Les risques fiduciaires sont principalement liés à la fraude et à la corruption, et comprennent notamment le risque de détournement de l'assistance.	M	Les contrôles internes et externes seront renforcés par l'application de procédures de gestion des risques et de mesures d'atténuation. Les bureaux de pays appliquent les normes minimales de sécurité opérationnelle.
Genre		
La perpétuation des stéréotypes et des inégalités de genre (par exemple plus de charge de travail pour les hommes) reste d'actualité	M	La sensibilité genre sera incluse tout au long de l'Action, et pourra notamment inclure la participation des expertises genre

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont :

- L'approvisionnement des marchés dans les zones d'intervention se fait régulièrement et peut être suivi afin d'introduire à temps des ajustements appropriés dans l'intervention ;
- Le contexte politique et sécuritaire reste suffisamment stable pour permettre le bon déroulement des activités ;
- L'implication des populations et de toutes les parties prenantes est maintenue pendant toute la durée du projet ;
- L'environnement économique et administratif facilite un environnement favorable aux activités ;
- Le dialogue est maintenu entre les populations et les autorités locales.

3.4 Mainstreaming

De manière générale, dans les 3 pays, le PAM appliquera une approche basée sur les droits et sensible au genre. Le PAM considère que l'insécurité alimentaire est un problème de justice sociale et de genre ainsi qu'un problème de manque de réalisation de droits humains (droit à l'alimentation). Du fait que les femmes ont un statut inférieur et un accès limité aux ressources. Les femmes et les filles souffrent davantage des processus économiques mondiaux notoirement inéquitables, qui gouvernent les systèmes alimentaires. A ces inégalités s'ajoutent d'autres obstacles : l'accès souvent limité des femmes et des filles aux ressources productive, à l'éducation et à la prise décision ; leur charge de travail non rémunéré (dont les soins), et les problèmes endémiques relatifs à la violence basée sur le genre, ainsi qu'au VIH/SIDA. Le PAM considère qu'il y a une nécessité de corriger les déséquilibres de genre concernant par exemple l'accès des femmes aux ressources productives telles que la terre et l'eau. Ainsi, le PAM va valoriser le savoir des femmes, favoriser l'inclusion des femmes dans les activités, reconnaître et réduire la charge de travail qu'elles effectuent par l'implication des hommes dans les activités de communication et sensibilisation sur les aspects de nutrition en tenant compte des aspects culturels cultures et des normes sociales.

Une approche protection "ne pas nuire" sera appliquée pour garantir que les bénéficiaires et les communautés ne soient pas affectés négativement par les actions du PAM, cela inclura des explications claires sur les critères d'éligibilité, le type de soutien disponible, ainsi que la prise en compte des mesures

pour diminuer la propagation du COVID, les risques d'insécurité lors des déplacements vers et depuis les sites et les contraintes d'accès physique.

La première action consistera à informer la communauté sur l'action proposée et les critères de sélection des ménages. Les droits des bénéficiaires tels que le droit de formuler des plaintes et partager des commentaires seront aussi clairement communiqués. Le processus de ciblage se fera en collaboration avec les leaders communautaires, les comités de ciblage et les comités de gestion des plaintes qui seront mis en place. Ces comités de gestion des plaintes assurent un mécanisme de feedback pour les bénéficiaires, et resteront disponibles lors de l'implémentation des activités. Le PAM portera une attention particulière à la non-discrimination ethnique lors des cibrages, afin de ne pas attiser les tensions intercommunautaires existantes, en particulier dans les régions où des violences communautaires et/ou ethniques ont été signalées. Les aspects genre sont intégrés tout au long de la mise en œuvre des activités par le PAM et ses partenaires. Les équipes veillent à ce que des femmes soient intégrées dans les comités mis en place lors des activités. De même, les partenaires veillent au respect des droits des personnes affectées lors des interventions.

La mise en place de mesures correctives s'effectuera de manière proactive afin d'améliorer continuellement l'assistance. Des « bonnes pratiques » seront également identifiées et le PAM étudiera la possibilité de les généraliser.

3.5 Analyse des parties prenantes

L'intervention du PAM est alignée sur les plans nationaux de résilience et de nutrition. Elle est conçue en concertation avec les institutions gouvernementales et onusiennes pour assurer une coordination et une cohérence globale. Des plans d'action détaillés et partenariats stratégiques et opérationnels dans le cadre de l'appui à la lutte contre la malnutrition et en appui à la résilience sont déjà en place dans les 3 pays. Les partenaires incluent les services techniques gouvernementaux au niveau national, régional et local, ainsi qu'UNICEF et les ONG travaillant dans le domaine de la nutrition, telles qu'Action Contre la Faim, Médecins Sans Frontières, ALIMA, etc. D'autre part, l'approche du PAM est basée sur la participation des communautés qui seront consultées à tous les niveaux de la mise en œuvre pour produire une réponse acceptée, adaptée et durable. Enfin, des partenariats opérationnels avec des ONG seront mis en place immédiatement avant le début des activités.

Dans les 3 pays, le PAM travaillera avec :

- **Les services techniques gouvernementaux aux niveaux national, régional et local, impliqués dans :**
 - Les systèmes de suivi du marché ;
 - Les services sanitaires ;
 - Les services de développement durable ;
 - Les services en charge du contrôle de qualité et commercialisation des aliments ;
 - La coordination pour la nutrition.
- **Les ONG nationales et internationales :**
 - A travers un appel d'offre décentralisé, dont la présélection est gérée par les bureaux terrain du PAM, et un processus de sélection rigoureux selon les procédures internes du PAM, les partenaires de mise en œuvre vont travailler étroitement avec les bureaux terrain pour la mise en œuvre de l'intervention. Dans le cadre de ses activités résilience, le PAM travaille déjà

avec 69 partenaires de mise en œuvre nationaux et internationaux. Des partenariats sur plusieurs années existent afin d'assurer la continuité et renforcement de capacités. Dans la mesure du possible, ces mêmes partenaires seront associés donc à cette Action.

- **Les acteurs communautaires :**

- Les agents communautaires ou de groupes de soutien présents au sein des communautés renforceront le volet communautaire des services de santé, essentiellement afin de renforcer la communication pour le changement de comportements et de faciliter l'identification des bénéficiaires.

- **Le secteur privé :**

- Banques et compagnies de télécommunication pour la réalisation de transfert monétaire CBT, ou coupons dans les zones d'interventions. Dans la mesure du possible, des accords existants au niveau national ou global seront utilisés pour cette intervention. Si besoin, les fournisseurs de services seront sélectionnés suivant les standards PAM
- Commerçants locaux auprès de qui les bénéficiaires vont échanger les coupons pour des aliments nutritifs. La sélection des commerçants se fait à travers un processus d'analyse standard PAM en appui aux activités CBT.
- Les entreprises nationales comme SODEPAL, AGROSERV, 3M, Tatam, STA.

- **Le système des Nations Unies :**

- A travers le mécanisme de coordination générale ('UNCT') et technique (pour la nutrition, y compris cluster nutrition, géré par UNICEF.)

- **Bailleurs de fonds :** Des réunions sont organisées très régulièrement entre le PAM et les bailleurs de fonds. Il est à noter que les bailleurs de fonds participent également aux réunions de coordination sectorielles ou le PAM est également présent.

(Résumé des principaux bailleurs de fonds pour le Centre Sahel donne plus haut dans le document)

- **Les Délégations de l'Union européenne** dans chaque pays et à Dakar

- **Les instances régionales :** Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), CILLS, et autres instances spécialisées comme Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

4 QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1 Convention de financement, si pertinent

Non applicable.

4.2 Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période de mise en œuvre commencera à partir de la date de signature par la dernière partie du premier contrat mettant en œuvre la présente action, ou à partir de la première date de début de la période de mise en œuvre au niveau du contrat en cas de financement rétroactif, selon celle qui se produit en premier, et durera jusqu'au 31/12/2024.

Cette période de mise en œuvre opérationnelle sera suivie d'une période de liquidation de 18 mois qui s'achèvera le 30/06/2026.

La durée estimée de l'ensemble de la mise en œuvre du projet est de 18 mois.

La période de soudure, moment de vulnérabilité accrue, s'étend de juin à septembre. Pour être efficace, l'action devra donc être déployée le plus tôt possible pendant cette période, ce qui pourrait être permis par une rétroactivité contractuelle, afin de pouvoir prendre la suite directe des actions d'assistance alimentaire et nutritionnelle de ECHO dès juillet/aout/septembre.

4.3 Modalité(s) et composantes de mise en œuvre

L'action sera mise en œuvre en gestion indirecte par le biais d'une convention de contribution avec le PAM.

Les activités de suivi/audit et évaluation seront en gestion directe par l'Union européenne.

Le PAM mettra en œuvre l'action à travers ses propres équipes et/ou à travers des ONG locales et internationales, selon les zones d'intervention. Les ONG seront sélectionnées suivant les procédures internes au PAM. La sélection du PAM est justifiée en raison de l'expérience déjà acquise et de sa présence, de son rôle et de son mandat sur le terrain dans les pays du Centre Sahel. Grâce à ce mandat, le PAM dispose de capacités uniques pour soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris dans des contextes de crises prolongées et chroniques. Le PAM est capable de mettre en œuvre rapidement des programmes à grande échelle dans des zones reculées et en situation de conflit, et dispose d'un grand nombre de partenariats avec des organisations locales. Ces atouts permettent au PAM de fournir aux communautés en situation de vulnérabilités des moyens de relèvement rapide.

4.4 Budget indicatif

Composante	Montant EUR	Montant EUR Co-financement
R1 : La sécurité alimentaire des communautés des zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus d'ici fin 2021	8 190 000	400 000
R2 : Les enfants 6-23 mois et les femmes enceintes et allaitantes (FEFA) dans les zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger ont amélioré leur statut nutritionnel pendant et immédiatement après la période de soudure aggravée par le choc du COVID-19.	11 510 000	600 000
Communication et visibilité – dans les 3 pays et Europe, y compris visite donateur dans les sites	200 000	
Suivi, évaluation et audit - dans les 3 pays et Europe	100 000	
Total de l'action	20 000 000	1 000 000

4.5 Suivi et rapport

Le partenaire de mise en œuvre doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer des rapports d'avancement réguliers et des rapports finaux.

Dans la phase initiale, le cadre logique indicatif convenu dans le contrat et/ou l'accord signé avec le partenaire de mise en œuvre doit être complété par des bases de références, jalons et des cibles pour chaque indicateur. Les rapports d'avancement communiqués par le partenaire de mise en œuvre doivent contenir la version la plus récente du cadre logique convenu de commun accord par les parties et présentant les valeurs courantes pour chaque indicateur. Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur. Si une enquête ou une étude est nécessaire pour recueillir les données de suivi de l'un ou l'autre des indicateurs, veuillez l'indiquer clairement dans cette section, en précisant qui est responsable de sa mise en œuvre (c.-à-d. cette action ou un autre organisme ou projet), quand elle devrait être effectuée et à partir de quel budget. Si une enquête de référence est prévue, veuillez également préciser qu'il devrait y avoir une collecte finale de données à la fin (comme minimum pour pouvoir mesurer le changement).

Le rapport final, descriptif et financier, couvrira l'ensemble de la période de mise en œuvre de l'action.

La Commission peut effectuer d'autres visites de suivi du projet, par l'intermédiaire à la fois de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

Le partenaire de mise en œuvre devra rendre compte d'un certain nombre d'indicateurs FFU communs de résultats sélectionnés pour cette Action (Cf. liste en français publié sur le site internet du FFUE²¹), ainsi que de certains indicateurs genre des ODD et du GAP II. Le cas échéant, d'autres indicateurs peuvent être sélectionnés et rapportés à partir des listes d'indicateurs sectoriels définies avec des unités thématiques²².

Les partenaires chargés de la mise en œuvre des projets devront fournir des données régulières, y incluant l'évolution des valeurs réels des indicateurs (au moins trimestrielles) à l'autorité contractante, dans un format qui sera indiqué au cours de la phase de négociation du contrat. L'évolution des indicateurs sera accessible au public à travers le site internet du FFU (<https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/>) et la plateforme Akvo RSR (<https://eutf.akvoapp.org/en/projects/>).

4.6 Évaluation et audit

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses peuvent être demandés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou accords.

Les audits et les missions de vérification des dépenses sont effectués en conformité avec l'analyse des risques dans le cadre de l'exercice du plan d'audit annuel réalisé par la Commission européenne. Le montant consacré dans le budget à l'évaluation et à l'audit externes est libellé en EUR.

²¹ EN : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/euetfa/files/eutf_results_indicators_41.pdf

FR : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/euetfa/files/eutf_results_indicators_41_fr.pdf

²² <http://indicators.developmentresults.eu>. User name/password: results

Les évaluations sont conduites de manière sensible au genre et aux droits humains, par l'évaluation du respect des principes de non-discrimination, transparence, redevabilité et participation des bénéficiaires aux activités de l'action.

Les missions d'évaluation et d'audit sont mises en œuvre au moyen de marchés de services, faisant usage de l'un des contrats-cadres spécifiques de la Commission ou au moyen de la procédure concurrentielle avec négociation ou de la procédure d'appel d'offres unique.

4.7 Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent une obligation légale pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Cette action comportera des mesures de communication et de visibilité qui seront fondées sur un plan d'action spécifique en matière de communication et de visibilité, qui sera élaboré dès le début de la mise en œuvre.

Les mesures sont mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires et / ou les entités chargées en termes d'obligations légales en matière de communication et de visibilité. Des obligations contractuelles appropriées seront incluses dans la convention de financement, les contrats d'achat et de subvention et les conventions de délégation.

Les obligations de communication et de visibilité pour l'Union européenne sont utilisées pour établir le plan de communication et de visibilité de l'action et les obligations contractuelles pertinentes.

Pour la présente action il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un Plan d'Action. Néanmoins, la visibilité de l'Union européenne sera assurée en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire local et selon la sensibilité des activités réalisées, afin de ne pas menacer la sécurité de l'organisation, du bailleur et des bénéficiaires finaux, et en particulier les organisations humanitaires pour ne pas compromettre leurs principes d'action humanitaire neutre et indépendante.

ANNEX 1- Liste d'acronymes

ABNORM :	Agence Burkinabé de Normalisation de la Métrologie et de la Qualité
AFDR :	Association Formation Développement Ruralité
ALIMA:	Alliance for International Medical Action
AMM :	Autorisation de Mise sur le Marché
ANS :	Aliments Nutritifs Spécialisés
ANSA :	Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
BMZ :	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CAD :	Comité d'aide au développement
CBT :	Cash-Based Transfers
CEDEAO :	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS :	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CSP:	Country Strategic Plan developed by WFP country office
DEVCO:	Development and Cooperation – Europeaid
ECHO :	European Community Humanitarian Office
FAO :	Food and Agriculture Organisation
FEFA:	Femmes enceintes et allaitantes
FFA :	Food assistance For Asset
FFUE :	Fonds fiduciaires Union Européenne
FIDA:	Fonds International de Développement Agricole
FNG :	Fill the Nutrient Gap
FSSC :	Food Safety System Certification
GIE :	Groupements d'intérêt économiques
GFSI:	Global Food Safety Initiative
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HACCP :	Hazard Analysis and Critical Control Point
LNSP :	Laboratoire National de Santé Publique
MAG :	Malnutrition aigüe globale
MALINORM :	Organisme de normalisation malienne
MAS :	Malnutrition aigüe sévère
MISOLA:	Association MISOLA® regroupe Union de petites production artisanales (UPA)
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD :	Objectif de Développement Durable
OIG :	Organisation Intergouvernementale
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation Paysanne
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PDI :	Population Déplacée Interne
PME:	Petites et Moyennes Entreprises
RBA :	Rome Based Agencies
RPCA :	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
RUSF :	Ready to Use Supplementary food
RUTF :	Ready to Use Therapeutic Food
SMART :	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
SODEPAL :	Société de Production Alimentaire
SSF :	Sahara Sahel Food
STA :	Société de Transformation Alimentaire
SUN :	Scaling Up Nutrition
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UN :	United Nations
UNCT :	United Nations Country Team
UNICEF :	United Nations of International Children's Emergency Fund

ANNEXE 2. Matrice indicative du cadre logique

	Chaine de résultats* (maximum 10 au total)	Indicateurs (au moins un indicateur par résultat attendu)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global: impact (incidence a	Contribuer à l'atteinte de l'ODD 2 : Faim zéro dans le Centre Sahel			

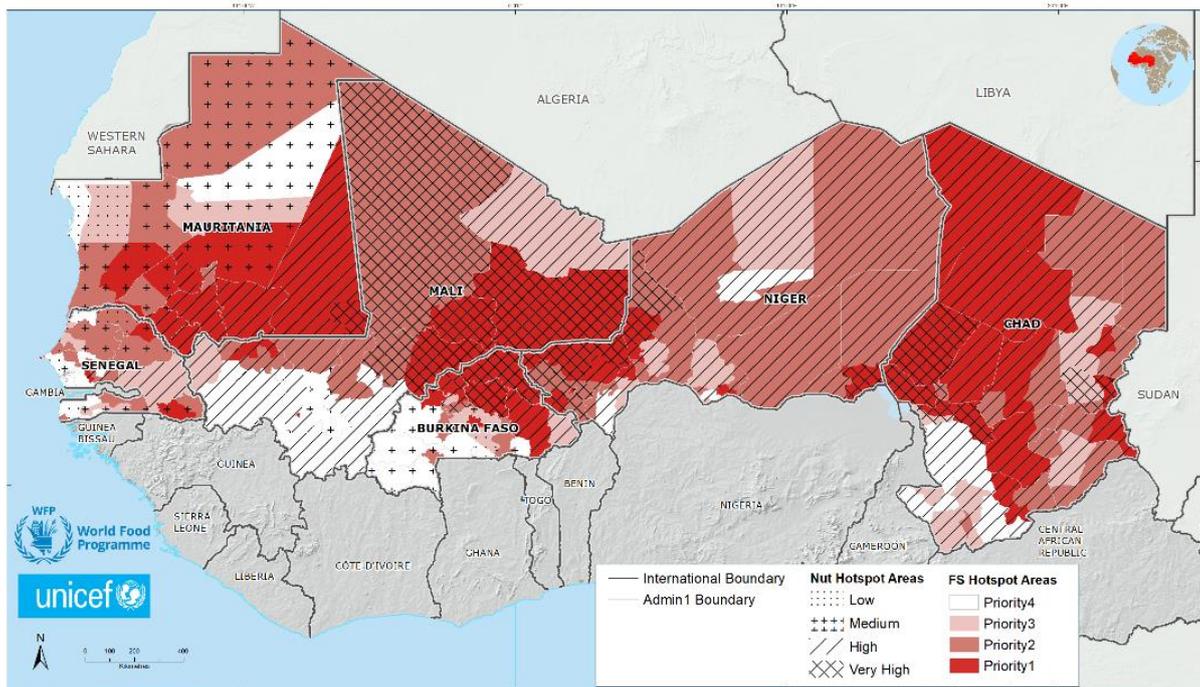
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Objectif(s) spécifique(s): Effet(s) direct(s)</p>	<p>OS 1 : Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous et toutes particulièrement les personnes dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées</p>	<p>OS – R1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indice de stratégie d'adaptation basée sur la consommation ▪ Indice de stratégie d'adaptation basée sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages utilisant l'adaptation ▪ Stratégies) ▪ Indice des prix alimentaires et aliments nutritifs ▪ Proportion de la population des communautés ciblées déclarant bénéficier d'une meilleure base de moyens de subsistance (désagrégé par sexe, âge et si possible catégorie de vulnérabilité). La catégorie de vulnérabilité peut être mesurée par le nombre de personnes dépendantes, personnes avec un handicap, personnes migrantes, réfugiées, famille monoparentale, etc. <p>OS - R2 : Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois (désagrégé par sexe et si possible catégorie de vulnérabilité) recevant l'apport alimentaire minimum acceptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burkina: Reference (17%) Cible (60%) - Mali Reference (10%) Cible (60%) - Niger Reference (5%) Cible (60%) <p>OS- R2 : Proportion de femmes enceintes et mères allaitantes (désagrégé par âge et si possible catégorie de vulnérabilité) avec une diversité du régime alimentaire acceptable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burkina: Reference (14%) Cible (60%) - Mali: Reference (15%) Cible (60%) - Niger: Reference (10%) Cible (60%) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport Post-Distribution Monitoring (Rapport de suivi du PAM) - Rapport des partenaires de mise en œuvre des partenaires coopérants. - Etudes-enquêtes - Evaluations à mi-parcours/finale 	<ul style="list-style-type: none"> - L'approvisionnement des marchés dans les zones d'intervention se fait régulièrement et peut être suivi afin d'introduire à temps des ajustements appropriés dans l'intervention. - Le contexte politique et sécuritaire reste suffisamment stable pour permettre le bon déroulement des activités ; - L'implication des populations et de toutes les parties prenantes est maintenue pendant toute la durée du projet ; - L'environnement économique et administratif facilite un environnement favorable aux activités ; - Le dialogue est maintenu entre les populations et les autorités locales ;
--	--	--	---	---

<p style="text-align: center;">Autres résultats : Extrants directs</p>	<p>R1 : La sécurité alimentaire des communautés des zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites appuyés par l'approche résilience, nombre d'organisations paysannes (avec nombre de petits producteurs adhérents), nombre d'unités MISOLA et nombre d'unités nationales bénéficiant d'un appui technique et matériel suivant leurs besoins identifiés pour le renforcement de production et transformation d'aliments nutritifs. - Quantité de vivres produites utilisant le matériel reçu et/ou suivant les techniques améliorées sur les sites appuyés et les organisations paysannes (avec nombre de petits producteurs adhérents). - Quantité d'aliments enrichis produite par les unités MISOLA et unités nationales appuyées. - Quantité et valeur des vivres commercialisés utilisant le matériel reçu et/ou suivant les techniques améliorées sur les sites appuyés et les organisations paysannes (avec nombre de petits producteurs adhérents). - Quantité et valeur d'aliments enrichis commercialisés par les unités MISOLA et unités nationales appuyées - Nombre de bénéficiaires individuels ou de groupes d'intérêt socio-économique formés, organisés et équipés en matériels de production, de conservation et de transformation par site et par pays (désagrégé par sexe, âge et si possible catégorie de vulnérabilité). - Quantités et types des équipements de production, de conservation et de transformation livrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport Post-Distribution Monitoring (Rapport de suivi du PAM) - Analyses dédiées. - Rapport des partenaires de mise en œuvre des partenaires coopérants. 	
---	--	--	---	--

	<p>R2 : L'état nutritionnel des populations dans les situations les plus vulnérables dans les zones ciblées au Burkina Faso, Mali et Niger est amélioré</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de femmes enceintes et allaitantes et enfants âgés de 6 à 23 mois ciblés recevant des transferts de type monétaire/coupon pour accéder aux aliments nutritifs disponible sur le marché (désagrégé par âge et si possible catégorie de vulnérabilité). - Quantité d'aliments nutritifs disponibles sur le marché achetés ou échangés contre coupons. - Montant total de l'argent transféré aux bénéficiaires ciblés. - Proportion de bénéficiaires cibles qui ont bénéficiés de sensibilisation pour le changement social et comportemental (désagrégé par sexe, âge et si possible catégorie de vulnérabilité). - Nombre de modélisations de paniers nutritifs élaborées - Nombre d'aliments nutritifs pour lesquels le prix est régulièrement disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des partenaires de mise en œuvre - Rapport des unités nutrition et VAM au niveau de RBD et bureaux pays. 	
--	--	--	---	--

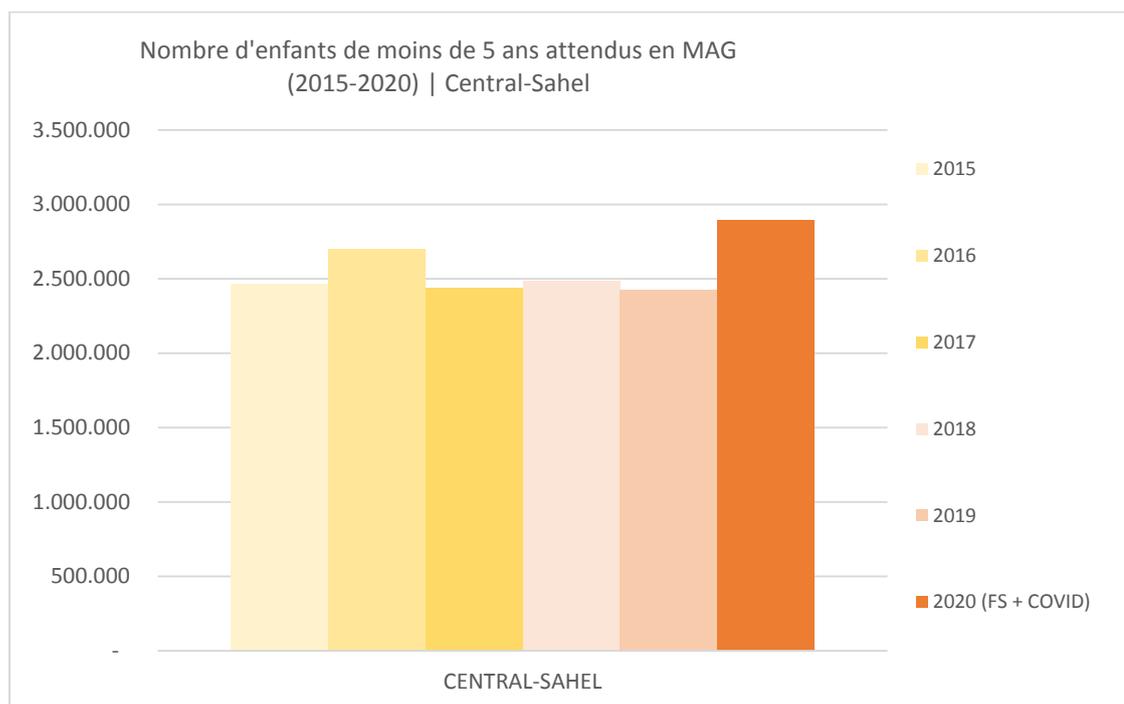
ANNEXE 3 – Situation Nutritionnelle dans le Centre Sahel

Nutrition and Food Security, Hotspot Areas (Sahel G5+1), présentée lors de la réunion de FSNWG du 14 mai 2020.



Nombre d'ENFANTS de moins de 5 ans prévu dans le MAG en 2020 (avec dégradation de la sécurité alimentaire et du COVID-19)					
GAM BURDEN					
Pays	Zones TRÈS HAUTEMENT prioritaires	HAUTEMENT prioritaires	Zones prioritaires MEDIUM	Zones de priorité faible	TOTAL
Burkina Faso	141 789	91 994	320 886	14 488	569 157
Mali	214 535	450 150	53 562		718 247
Niger	194 978	1 359 116	50 681		1 604 775
Toat centre sahel (Burkina Faso, Mali and Niger)	551 302	1 901 260	425 129	14 488	2 892 179

Tendance des cas de malnutrition aigüe estimés par an et depuis 2015



Résultats des dernières enquêtes nutritionnelles SMART conduites dans les zones d'intervention

BURKINA FASO

Districts	MAG 6-23 mois SMART 2019 (%)	MAG FEFA SMART 2019 (%)
DS Barsalogo	11%	3,5%
DS Djibo	11%	5,7%
DS Dori	11%	5,7%
DS Gorom-Gorom	11%	5,7%
DS Kongoussi	11%	3,5%
DS Nouna	11%	4%
DS Titao	11%	5%
DS Tougouri	11%	3,5%

MALI

Cercles	Communes	MAG 6-23 mois SMART 2019 (%)	MAG FEFA SMART 2019 (%)
Kolokani	Nossombougou	11,0%	1,7%
Mopti	Soye	14,9%	3,1%
Bandiagara	Bara Sara	14,9%	3,1%
Bandiagara	Dandoli	14,9%	3,1%
Bandiagara	Dourou	14,9%	3,1%
Bandiagara	Kendie	14,9%	3,1%
Bandiagara	Soroly	14,9%	3,1%
Bandiagara	Wadouba	14,9%	3,1%
Bandiagara	Pignari Bana	14,9%	3,1%
Tombouctou	Alafia	14,6%	0,8%
Gourma- Rharous	Serere	14,6%	0,8%
Niafunke	Souboundou	14,6%	0,8%
Niafunke	Soumpi	14,6%	0,8%
Gao	Gounzoureye	16,7%	3,8%
Gao	Gabero	16,7%	3,8%
Ansongo	Ansongo	16,7%	3,8%
Menaka	Menaka	22,0%	3,2%

NIGER

Commune	Site	MAG 6-23 mois SMART 2019 (%)	MAG FEFA SMART 2019 (%)
Allakaye	Allakaye	21,1%	1,6%
Allakaye	Kaché	21,1%	1,6%
Allakaye	Tadoupta	21,1%	1,6%
Allakaye	Wandalé	21,1%	1,6%
Allakaye BMZ	Djigaoura	21,1%	1,6%
Allakaye BMZ	Tounga Akaye	21,1%	1,6%
Allakaye FFP	Angoual Denia	21,1%	1,6%
Allakaye FFP	Karkara	21,1%	1,6%
Allakaye FFP	Taboye Dabagui	21,1%	1,6%
Abala Camp Réfugiés	Abala	14,6%	1,0%

ANNEXE 4 – Résumé sur les résultats de la cartographie faite sur les unités de production d'aliment de complément dans les 3 pays.

Au Burkina Faso, Mali et Niger, le PAM a réalisé une cartographie pour évaluer le potentiel local, provincial/régional et national pour la production d'aliments de complément fortifiés et de farines composées fortifiées destinés aux femmes enceintes et allaitantes. Cette cartographie a révélé qu'il existe de nombreuses initiatives de transformation à différents niveaux utilisant différents schémas de production.

Des unités de production, tant en milieu rural qu'urbain, sont déjà opérationnelles dans les 3 pays, et mettent sur le marché des aliments de compléments à un prix plus compétitif que les produits importés. Au-delà de l'intérêt pour améliorer la situation nutritionnelle des enfants, le développement de ces entreprises peut être bénéfique pour l'économie locale, provinciale/régionale et nationale des pays, par la création d'emplois. Ceci est particulièrement positif en zone rurale, où le lien avec les organisations paysannes, petits producteurs et petites productrices permet de donner de la valeur ajoutée aux matières premières brutes locales.

Cette cartographie a révélé qu'il existe de nombreuses initiatives de transformation à différents niveaux utilisant différents schémas de production. Une analyse des différents dispositifs nous montre que dans les 3 pays, on peut distinguer 2 niveaux de capacités de production :

- Des réseaux de groupements de femmes et des unités artisanales qui transforment des produits locaux ce qui constituent un potentiel pour la production de farine infantile au niveau local et communautaire.
 - Dans les 3 pays, le réseau MISOLA s'est bien établi avec 18 unités de production au Mali, 20 au Burkina Faso et 3 au Niger.
 - Le Niger a également développé au niveau communautaire des activités de renforcement de capacités de production locales auprès de dix Unions de sociétés de Coopératives féminines (USCOOPS), la Fédération Femmes des Cueilleuses, et la société Sahara Sahel Food (SSF). Les produits développés sont principalement de l'huile d'arachide, de la farine de mil fortifiée et des produits issus de la cueillette, transformés.
- Des entreprises nationales, avec un réseau de distribution national :
 - Au Mali, les entreprises Moulin 3M (à Ségou), et Céréales de Tatam (à Bamako), soit disposent déjà d'équipements pour appuyer la production d'aliments de complément fortifiés ou bien sont en cours d'acquisition d'équipements. Ces équipements sont parfois encore rudimentaires (par exemple torréfacteur vs extrusion) et les capacités de production peuvent être améliorées. Ces unités nécessitent également un appui sur les volets qualité et formulation (nutritionnelle et sanitaire) afin de pouvoir répondre aux exigences des normes internationales.
 - Au Burkina Faso, le PAM est déjà engagé auprès de deux acteurs nationaux : Inno-faso pour la production de Ready-to-Use-Supplementary-Food (RUSF) et la SODEPAL (à Ouagadougou) pour la production d'aliments de complément. Cet appui technique a permis à la SODEPAL d'être la première entreprise nationale d'aliments de complément à recevoir la certification à la norme nationale (NBF 01-198 : 2014 (2014)). Il reste cependant à la SODEPAL un nombre d'actions à mener pour atteindre le niveau requis des standards internationaux. Deux autres entreprises nationales, Petit gourmet (à Ouagadougou) et AGROSERV industrie (à Bobo Dioulasso) sont également intéressées par la production d'aliments de complément et souhaitent investir dans de nouveaux équipements de production.
 - Au Niger, le PAM est déjà engagé auprès d'acteurs nationaux comme la STA (à Niamey) pour la production de suppléments nutritionnels tels que Ready-to-Use-Supplementary-Food (RUSF). La STA a récemment renforcé sa ligne de production pour les aliments de compléments. La société

souhaite ainsi continuer les améliorations engagées en termes de qualité et se rapprocher des niveaux de qualités proches des normes internationales.

MALI
CEREALES de TATAM
<p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-traitement des matières premières (y compris Sortex) - Développer la ligne continue extrusion : extrudeuse, refroidisseur post extrusion, rendre le process continu - Amélioration de l'ensacheuse : détecteur de métal et injection de Nitrogène <p>Laboratoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire interne chimie (équipements) et microbiologie (bâtiment et équipements)
<p>Infrastructure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les cloisonnements et les SAS personnels – révision du plan pour respect de la marche en avant - Air handling unit (HVAC)- en post-extrusion
Moulins 3 M Segou
<p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-traitement des matières premières (y compris Sortex) - Amélioration des investissements en cours sur la ligne d'extrusion afin de remplir les prérequis exigés par FSSC 22000
BURKINA FASO
SODEPAL
<p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-traitement des matières premières (y compris Sortex) - Développer la ligne continue extrusion : extrudeuse, refroidisseur/sécheur post extrusion, rendre le process continu - Amélioration de l'ensacheuse : détecteur de métal et injection de Nitrogène <p>Laboratoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire interne chimie et microbiologie
AGROSERV
<p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-Investissement sur une ligne complète d'extrusion (extrudeuse et post-extrusion). L'entreprise AGROSERV a la capacité financière de pouvoir supporter une partie des équipements en fond propre.
NIGER
STA Niger
<p>Equipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-Investissement sur une ligne complète d'extrusion (extrudeuse et post-extrusion). La STA du Niger financera le début de la ligne pré-extrusion sur fond propre
Unité MISOLA

**ANNE
XE 5 –
Détails
de
l'appui
en
équipement
et
infrastructure
proposée**

Equipements (**3 unités modèles – 1/pays**)

- Ligne d'extrusion de petite capacité adapté au contexte et aux capacités techniques
- Rénovation des bâtiments pour respect de la marche en avant

Pour les autres unités :

Equipements :

- Rénovation des bâtiments et support à la rénovation des lignes de production artisanales pour améliorer

Pour toutes les unités Nationales – un appui vers la certification FSSC 2200

- Revue et amélioration des plans HACCP
- Mise en place des programmes de Prérequis
- Mise en place de toutes les procédures pour un accompagnement ISO 22000
- Validation des points de contrôles, mise en place de contrôles en ligne, audit interne
- Calibration des équipements de mesure
- Accompagnement régulier pour une audit FSSC 22000

ANNEXE 6 – Détails des coûts des rations mensuelles par pays

Cout ration/mois (USD) PAYS	Enfants 6 a 23 mois			Femmes enceintes et allaitantes		
	Misola*	Autres aliments de complément**	Panier aliments nutritifs	Misola	Autres aliments de complément	Panier aliments nutritifs
Burkina Faso	5,9	8,3 (Vitaline) 7,8 (Vita Casui)	5,4	15,3	20,3 (Vitaline) 15,9 (Vita Casui)	11,1
Mali		-	5,9		-	16,6
Niger		-	3,8		-	9,0

*: La modélisation est faite sur l'ajout de l'huile d'arachide ou avec de l'huile végétale ou de l'huile de soja selon la disponibilité dans la zone

** : Pour le Mali et Niger, les modélisations sur farines infantiles non-MISOLA restent à faire (si besoin).

Composition de la ration 'Panier aliments nutritifs'		
	Ration de base pour toutes les zones	Combinaison de Nutriments ajoutés selon les zones
Enfants 6-23 mois	Mil, maïs, Niébé, arachide, sel, huile végétale	Huile d'arachide, tamarin, moringa, poisson séché, feuille de baobab, oseille, lait caillé, pain de singe, patate jaune feuille d'épinard.
Femmes FEFA	Mil, maïs, Niébé, arachide, sel, huile végétale	Huile d'arachide, tamarin, beurre, pain de singe, moringa

Hotspot Analysis : Approche méthodologique et classification et cartographies des Zones

- Deux hypothèses de base :
 - La dégradation prévue de la sécurité alimentaire dans le SAHEL affectera directement l'état nutritionnel des enfants et des mères de moins de cinq ans, ce qui augmentera le nombre d'enfants mal nourris.
 - L'impact multiforme plausible (systèmes alimentaires, systèmes de santé, services sociaux de base, etc.) de COVID-19 affectera indirectement l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des mères, ce qui entraînerait également une augmentation du nombre d'enfants mal nourris.
- Méthodologie basée sur la saisonnalité : Utilisation des mêmes indicateurs que lors du premier exercice de cartographie de janvier 2020 :
 - En ajoutant un facteur de correction de l'incidence tenant compte de l'insécurité alimentaire croissante au cours du trimestre (T2, T3 et T4)
 - En ajoutant un facteur de correction (proportion évolutive de l'augmentation) tenant compte des impacts indirects de COVID-19 sur le trimestre (T2, T3 et T4)
- Domaines identifiés et classés :
 - Avec la dégradation de la sécurité alimentaire + COVID-19²³ : les données suivantes ont été utilisées au niveau de l'administration 2 (sauf au Tchad où l'analyse est au niveau de l'administration 1) :
 - Indicateurs :
 - *Etat Nutritionnel* : Prévalence du retard de croissance ; Prévalences théoriques des MAG recalculées sur la base des projections de la charge des MAG et des impacts plausibles de COVID-19 sur l'état nutritionnel des enfants U5
 - *Facteurs de risque* : Dernières données disponibles sur les PDI, Indice de Inform Sahel (Sept. 2019), Danger humain, Vulnérabilités socio-économiques et Accès aux services de santé
 - *Facteurs de détérioration* : Prévalence de la MAS recalculée sur la base des projections de la charge de la MAS et des impacts plausibles de la COVID-19 sur l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans.
 - Des pondérations ont été créées pour chaque indicateur et additionnées pour créer des scores. Les seuils suivants ont été utilisés pour convertir les scores en catégories de points chauds :
 - **Domaines TRÈS HAUTEMENT prioritaires : score ≥ 19 ;**
 - **Domaines hautement prioritaires : score de 14,4 à 18,9**
 - **Domaines prioritaires MOYENS : score de 9,8 à 14,3**
 - **Domaines de priorité FAIBLE : score $\leq 9,7$**

²³ Une description scientifique et académique est disponible.

Carte des zones d'intervention

